

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LES CATACOMBES DE ROME ⁽¹⁾

I

Il me semble que l'on pourrait, sans témérité, appliquer à Rome, les paroles que saint Bernard écrivait de la Vierge-Mère : *nunquam satis* ; car, quiconque étudie son histoire et les monuments qu'elle renferme, y trouve un sujet inépuisable de louange et d'admiration.

Tous les titres de gloire lui appartiennent. C'est une ville unique dans l'univers ; elle est pour ainsi dire de création divine, et nous l'appelons éternelle.

C'est la patrie de tout le monde, et le sanctuaire de la grande famille chrétienne. On y voit dominer la tête de l'Eglise, on y sent battre son cœur.

Prononcer son nom, c'est rappeler la défaite hontense du paganisme, les travaux des Apôtres, les souffrances des martyrs, les triomphes de la croix. Il y a en elle une vie qui se renouvelle sans cesse, la tendresse d'une mère, et le zèle d'un Dieu.

C'est une mère, et ses fils l'aiment d'un amour tendre et fort ; c'est une reine puissante, et ses oracles font incliner les fronts.

D'où lui vient donc ce prestige ? Quelle a été depuis tant de siècles la cause de cette incomparable gloire ? C'est que Rome a été constituée ici-bas la gardienne de la vérité. Le Christ mourant tourna vers elle ses regards et son cœur ; il y mit en dépôt les révélations divines qu'il avait faites aux hommes, et, par ce choix, il l'éleva à la dignité d'un tabernacle contenant le Verbe de vie.

Il y a près de dix-neuf cents ans que Rome enseigne le monde, employant des formules diverses, s'accommodant aux besoins des temps, et au caractère des peuples, mais sur

(1) Cette étude a été donnée sous forme de conférence, à l'Université Laval, au mois de février dernier.

ses lèvres immaculées, on n'a toujours recueilli que l'immuable et éternelle vérité.

La vérité ! nous la trouverons, sans doute, écrite sur toutes ces vieilles bulles pontificales entassées, depuis des siècles, dans les augustes archives du palais des papes. Mais la Providence nous ménageait encore un autre bienfait. Elle voulait, qu'à Rome, les pierres elles-mêmes et les tombeaux eussent leur voix, que le peuple croyant eût aux jours de lutte, outre l'enseignement vivant et infailible de l'Eglise, un autre témoignage irrécusable de la divinité de sa foi, et que le *Credo* chanté sous le dôme des grandes basiliques, fût écrit par des milliers de martyrs, en lettres de sang, jusque dans les fondements de la ville sainte.

Pendant que les tout-puissants empereurs embellissaient leur cité, se faisaient ériger des arcs de triomphe, élevaient aux fausses divinités des temples somptueux, le peuple chrétien creusait ses cimetières, travaux gigantesques auxquels la postérité étonnée devait donner le nom de Rome-souterraine : car, c'est véritablement une autre Rome, avec son histoire, ses souvenirs, ses monuments, sa population de vierges et de martyrs. L'Eglise sait, que là, reposent les premiers-nés de sa glorieuse famille, et elle veille sur leurs tombes avec la tendresse d'une mère penchée sur le berceau de ses enfants.

Madame de Staël, dans un livre célèbre où elle a consigné ses impressions et ses sentiments, a écrit ces lignes que nous croyons devoir relever ici : " Je ne vous mènerai point
 " aux catacombes, dit Corinne à lord Nelvil, quoique par un
 " hasard singulier, elles soient au-dessous de cette voie
 " Appienne, et qu'ainsi, les tombeaux reposent sur les tom-
 " beaux. Mais cet asile de chrétiens persécutés, a quelque
 " chose de si sombre et de si terrible, que je ne puis me
 " résoudre à y retourner. Ce n'est pas cette mélancolie
 " touchante que l'on respire dans les lieux ouverts : c'est le
 " cachot près du sépulcre, c'est le supplice de la vie à côté
 " des horreurs de la mort. Sans doute, on se sent pénétré
 " d'admiration pour les hommes qui, par la seule passion de
 " l'enthousiasme, ont pu supporter cette vie souterraine, et
 " se sont ainsi séparés entièrement du soleil et de la nature ;

“ mais l'âme est si mal à l'aise, dans ce lieu, qu'il n'en peut
 “ résulter aucun bien pour elle Allons plutôt voir la
 “ pyramide de Cestius.” (1)

Evidemment, ce n'est pas le sentiment catholique qui a dicté ces lignes. Plusieurs de nos lecteurs ont vu la pyramide de Cestius, et ce monument, nous en sommes sûr, ne les a pas fortement impressionnés. Dans les catacombes, au contraire, ils ont senti leur âme s'émouvoir ; ces sépulcres, ces chapelles, ces galeries silencieuses ne les ont pas remplis de stupeur : ils ont aimé à se dire les frères de ceux dont ils touchaient les tombes, ils ont compris que la religion et l'amour, et non “ *la seule passion de l'enthousiasme,*” rassemblaient les chrétiens dans ces cryptes ténébreuses. Sur ces marbres funéraires, rien pour attrister les regards ; pas une malédiction contre les persécuteurs, pas une plainte au milieu de la souffrance ; au contraire, la résignation, le courage, une espérance surnaturelle ressortent de toutes les inscriptions, respirent sur toutes les peintures.

Non, ce n'est pas le chant lugubre qui retentit sur un cercueil, c'est l'hymne joyeux qui se module, auprès du berceau d'un enfant qu'on endort. Loin de se sentir mal à l'aise dans ces lieux, l'âme y déploie facilement ses ailes, et prend son essor vers une région supérieure. Elle y puise pour les luttes de la vie de nouvelles forces, elle y voit les dogmes qu'elle professe briller d'un nouvel éclat, et elle s'écrie avec non moins de bonheur que sous la coupole de Saint-Pierre : le catholicisme est divin. Ici, c'est la gloire du triomphe, là, c'est l'héroïsme du martyr ; mais toujours c'est le même témoignage rendu à la même foi.

II

Depuis quelques années, les catacombes ont été l'objet d'études toutes spéciales. L'archéologie, après avoir longtemps vécu d'hypothèses, est devenue une science véritable, comptant parmi ses maîtres les hommes les plus illustres, ayant sa méthode, ses principes et ses lois.

Elle n'est encore, on peut le dire, qu'à son aurore, mais un

1) *Corinne ou l'Italie*, p. 96.

magnifique horizon s'étend devant elle, et déjà, elle a fait les découvertes les plus étonnantes et les plus inattendues. Bientôt, elle deviendra pour le théologien, et le philosophe chrétien, une science presque indispensable, elle aura sa place marquée dans tout ouvrage sérieux de controverse, d'apologétique et d'histoire religieuse.

On en comprend facilement la raison. La question des origines du christianisme est d'une importance capitale : c'est sur ce terrain, que nous rencontrons aujourd'hui les adversaires de nos croyances religieuses. Le surnaturel est nié ; l'Eglise est regardée comme une institution humaine, admirable sans doute, mais soumise à la loi du progrès, sans symbole fixe et déterminé, sans unité, changeant avec les siècles, et, de temps en temps, pour terminer une querelle qui s'élève dans son sein, définissant un dogme ignoré de l'antiquité. Avant tout, il nous faut donc établir l'apostolicité de nos croyances, l'identité de notre *Credo* avec celui des prédicateurs de l'Évangile et de leurs fidèles disciples.

Or, par une Providence toute spéciale, les premiers chrétiens qui vivaient au centre de l'Eglise, nous ont eux-mêmes transmis les enseignements qu'ils tenaient des Apôtres ; car dans leurs cimetières, ils ont exprimé de la manière la plus saisissante, la foi vive qu'ils avaient au cœur. Cette foi divine qu'ils confessaient devant les magistrats, et au milieu des supplices, ils la proclamaient jusque dans la mort. Sur leurs tombeaux, une main amie venait graver quelques paroles, ou tracer une image souvent sans art, mystère incompréhensible pour les païens, mais qui rappelait clairement aux disciples de la religion nouvelle, un de leurs dogmes consolateurs.

Ces ouvriers obscurs travaillaient-ils pour la gloire ? Assurément non. Jamais ils n'ont songé à se faire connaître, ils n'ont signé aucun de leurs ouvrages. Et pourtant, n'a-t-on pas trouvé, dans la catacombe de Sainte-Agnès, telle tête du Christ devant laquelle Ingres versa des larmes d'admiration ? Ailleurs, il y a certains visages de madone et d'enfant, dont la suave beauté fait penser aux œuvres du pieux Fra Angelico. Qui eût dit à ces modestes artistes, la scrupuleuse étude dont chacun de leurs coups de pinceau serait un

jour l'objet ? Eux-mêmes ne le soupçonnaient certainement pas. Ils ne songeaient qu'à glorifier le Maître souverain de leur intelligence et de leur cœur, à rendre hommage à la foi de leurs frères martyrs, à répandre sur leurs tombeaux l'expression d'un amour plus fort que la mort. C'était là leur unique ambition ; et cependant, sans le savoir, ils travaillaient pour l'Eglise militante des siècles à venir. De leurs inscriptions et de leurs peintures, ils ont composé un livre précieux et sublime, dont l'authenticité ne saurait être aujourd'hui révoquée en doute, et à chaque page duquel la théologie est heureuse de puiser de nouveaux arguments contre le sophisme et l'erreur.

Les Pères de l'Eglise écrivaient, dans une langue que Cicéron n'aurait pas comprise, ces catéchismes immortels, et ces ouvrages que l'on dirait dictés par l'Esprit divin lui-même ; ils enseignaient le peuple, mais le peuple enseignait, lui aussi, au milieu des tombeaux. Les premiers laissaient au monde des chefs-d'œuvre d'éloquence ; le peuple gravait sur la pierre quelques brèves formules, dessinait au plafond de ses chapelles de mystérieux emblèmes, des images, expressions de ses croyances, et ainsi, il répandait un éclat merveilleux sur les textes dogmatiques de l'Evangile, et sur tous les monuments de la tradition apostolique.

III

C'est à ce point de vue surtout, c'est-à-dire dans leurs rapports avec la théologie, que les catacombes présentent le plus haut intérêt ; mais il est un fait qu'il importe souverainement d'établir d'abord : c'est celui de leur origine exclusivement chrétienne.

De vives discussions s'élevèrent au siècle dernier, à ce sujet, et nous n'avons pas lieu de nous en étonner. Les catacombes, en effet,—on en jugera par la description que nous en ferons dans un instant,—supposent des travaux dont l'immensité confond l'imagination. Comment ne voir en elles que l'œuvre des chrétiens ? Comment ces hommes, contre qui l'empire romain était conjuré, et dont les rangs étaient si souvent décimés par la persécution, ont-ils pu exé-

cuter ces excavations gigantesques? Echappèrent-ils pendant des siècles à la vigilance de leurs tyrans? Mais cela est inadmissible. Avait-on connaissance de leurs travaux? Mais alors, étaient-ils protégés par les lois? et, poursuivis dans Rome, comme des contempteurs de la Divinité et des ennemis de l'Etat, avaient-ils sous terre droit de refuge et de cité?

A ce difficile problème on répondait par une hypothèse qui semblait toute naturelle. Les catacombes ne sont pas, disait-on, l'ouvrage exclusif des chrétiens, elles n'ont pas été creusées dans le seul dessein de servir de cimetières. Bosio (1) garda le silence sur leur origine, mais ses successeurs Severano, Boldetti, Bottari, d'Agincourt, et plusieurs autres, émirent une explication que divers textes anciens confirment, et qui se concilie à merveille avec la situation faite dans l'empire, au christianisme naissant.

Les Romains savaient que le sol de leur campagne contenait d'excellents matériaux pour les constructions, tels que le tuf, et le sable appelé *pouzzolane*. Ils en opérèrent l'extraction, mais, de telle manière, qu'en pratiquant à la surface du sol de petites ouvertures, et en pénétrant à vingt ou trente pieds sous terre, ils purent extraire les matériaux dont ils avaient besoin, et cependant laisser à peu près intacte la superficie de la campagne. Ces excavations, connues sous le nom d'*arénaires*, ou carrières de sables, sont mentionnées plus d'une fois, dans les ouvrages de Cicéron, de Suétone et de Vitruve. Elles furent l'origine des catacombes: les chrétiens persécutés y trouvèrent un asile, ils les agrandirent, lorsqu'ils en sentirent le besoin, et ils y enterrèrent leurs morts.

C'est ce que suppose Delille dans son poème de l'*Imagination* :

(1) Bosio est le père de l'archéologie chrétienne. Il naquit à Malte, et exerça à Rome la profession d'avocat, vers le milieu du seizième siècle. L'étude des catacombes fut pour lui une passion, il y consacra sa vie. Il a laissé d'immenses manuscrits. "Deux de ses volumes renfermant deux mille pages in-folio, et cinquante pages detable, écrites de sa main, montrent qu'il avait lu " et annoté tous les Pères grecs, latins, orientaux, toutes les collections des " canons et des conciles, les lettres des papes, les histoires ecclésiastiques, les " vies des saints, un nombre immense de traités de théologie, en un mot, tout " écrit dans lequel il croyait pouvoir trouver quelque chose se rapportant à " l'étude qui remplissait sa vie." (*Rome souterraine* par Nothcote et Brownlow, page 8.)

Sous les ramparts de Rome, et sous ses vastes plaines,
 Sont des antres profonds, des voûtes souterraines,
 Qui, pendant deux mille ans, creusés par les humains,
 Donnèrent leurs rochers aux palais des Romains.
 Avec ses monuments et sa magnificence,
 Rome entière sortit de cet abîme immense,
 Depuis, loin des regards et du fer des tyrans,
 L'Eglise, encor naissante, y cacha ses enfants,
 Jusqu'au jour où, du sein de cette nuit profonde,
 Triomphante, elle vint donner des lois au monde,
 Et marqua de sa croix les drapeaux des Césars (1).

L'abbé Rohrbacher, dans son histoire de l'Eglise, enseigne la même chose sans émettre le moindre doute : “ Ces dortoirs souterrains, dit-il, en parlant des catacombes, divisés, chacun en plusieurs branches, entourent la ville de Rome, et forment dans leur ensemble une Rome souterraine. C'étaient, dans l'origine, des carrières de sable pour bâtir les murs de la ville. Les chrétiens s'en servirent pour y enterrer leurs morts. De là, bientôt, la nécessité de les agrandir ” (2).

Cette théorie que l'on s'efforçait d'appuyer par plusieurs textes tirés du *Liber Pontificalis*, et des Actes des martyrs, a été généralement admise, presque jusqu'à la moitié de ce siècle.

Mais les études approfondies du P. Marchi, illustre savant de la compagnie de Jésus, ont amené d'autres conclusions. La première hypothèse a été complètement abandonnée, et, il y a peu d'années, dans un livre magnifique qui résume tous les travaux antérieurs, deux archéologues anglais éminents, Northcote et Browlow, ont écrit : “ Il est aujourd'hui reconnu, par tous ceux qui ont examiné de près les catacombes, qu'elles furent destinées à la sépulture, et aux assemblées religieuses des seuls chrétiens. Les découvertes modernes ont également démontré qu'elles furent originellement creusées dans ce dessein. Personne ne voit plus en elles des sablonnières, ou des carrières abandonnées, que les chrétiens auraient adaptées à leurs usages. ” (3)

(1) Chant VI.

(2) Tom v, Livre xxxviii, p. 377, 3e édit.

3 P. 39.—Cet excellent ouvrage a été traduit en français par M. Paul Allard et nous ne saurions trop le recommander à ceux qui voudraient faire une étude spéciale des catacombes de Rome.

Ce point important établi, il fallait l'expliquer, et c'est ce qu'a fait, avec une érudition et une science prodigieuses, le premier des archéologues modernes, M. le commandeur de Rossi. Nous ne pouvons écrire ce nom sans lui payer un juste tribut d'admiration et de reconnaissance.

M. J. B. de Rossi jouit d'une réputation européenne, ou plutôt universelle, et les ouvrages qu'il a publiés jusqu'à présent, suffisent pour l'immortaliser. Initié dès sa jeunesse aux mystères de la Rome souterraine, par le célèbre Père Marchi, dont il fut l'heureux disciple, il marcha sur ses traces avec une infatigable ardeur. Mais bientôt il surpassa son maître, l'expérience vint justifier sa méthode et vérifier ses conjectures ; le monde savant accueillit ses paroles presque comme des oracles, et lui décerna avec raison le beau titre de Christophe Colomb des catacombes.

Il trouva dans son frère, M. Michel de Rossi, un auxiliaire précieux qui s'attacha surtout à étudier la géographie et la topographie des cimetières chrétiens ; mais lui, voua sa carrière à la partie archéologique, c'est-à-dire à l'étude des monuments et des inscriptions.

Depuis plus de trente ans, on peut dire qu'il a vécu sous terre, au milieu des tombeaux, et dans les bibliothèques, parmi les in-folio des Pères de l'Eglise, allant aux sources, procédant toujours avec prudence, interrogeant les itinéraires des siècles antérieurs, documents précieux trop peu consultés par ses devanciers, ne reculant devant aucune fatigue, et ne s'arrêtant, qu'après avoir trouvé la solution du problème qu'il s'était posé. Ces vieilles pierres, ces fragments de marbre, ces cryptes silencieuses, il les aime avec passion, il en parle avec éloquence, je dirai même avec attendrissement. Comme il va prier avec un bonheur ému, auprès de la glorieuse dépouille de cette jeune noble romaine, à la fois vierge, épouse, et martyre, dont il parvint, après de laborieuses explorations, à découvrir le tombeau ! Depuis le neuvième siècle, sainte Cécile reposait au Transtévère, et y recevait les hommages de la vénération des fidèles (1). Mais on ignorait en quel endroit des catacombes avaient

(1) Le pape Pascal l'avait fait transférer, l'an 821, dans le palais qu'elle avait habité, et qui était devenu un temple.

d'abord été déposées ses précieuses reliques. M. de Rossi nous le révéla. Après des fouilles persévérantes, il aperçut un jour, dans une chambre du cimetière de Saint-Calliste, au sommet d'une des parois, " l'image peinte d'une jeune sainte, " dans l'attitude de la prière, au milieu des fleurs du paradis." Et bientôt, l'inscription suivante vint frapper ses regards : "*Decori Cæciliæ martyris, à la gloire de Cécile martyre.*" Il avait donc bien devant lui la tombe qui avait autrefois renfermé les restes bénis de l'illustre vierge. Depuis ce moment, sainte Cécile fut pour l'heureux archéologue plus qu'une héroïne, elle devint une amie. Aussi, a-t-il consacré de longues pages à sa mémoire, et s'est-il fait un devoir de démontrer l'authenticité des actes de son martyre, au moyen d'une science qu'il a pour ainsi dire lui-même créée.

Les connaissances historiques de M. de Rossi, et sa vaste érudition, ne sont pas moins prodigieuses que sa science archéologique. Quand on l'entend discourir, sans notes, sur des questions hérissées de difficultés, citer les auteurs classiques, les Pères grecs et latins, exposer d'une manière magistrale les thèses du dogme, et réfuter, à l'aide des innombrables inscriptions qu'il porte dans sa mémoire, les objections soulevées par l'hérésie, on ne peut s'empêcher de vénérer et d'admirer ce laïque, savant et théologien à la fois. Mais ce qui couronne son front d'une auréole impérissable, c'est qu'il ne travaille que pour l'Eglise, et qu'il est fier de déposer à ses pieds les fruits de ses recherches, de ses explorations, de ses études prolongées, comme un hommage sincère de son dévouement et de sa foi.

Nous avons eu le précieux avantage d'assister à quelques cours qu'il voulut bien donner à Rome, dans l'intérêt de la science, et le présent travail n'est qu'un faible écho de ses doctes leçons.

L'abbé BRUCHÉSI,
Professeur de Théologie à l'Université Laval.

(A suivre.)

L'ABBÉ FAILLON

Les amateurs de littérature sérieuse ont appris avec satisfaction que l'œuvre à laquelle s'était voué M. l'abbé Desmazures depuis quelque temps avait enfin vu le jour. *M. Faillon, sa vie et ses œuvres*, tel est le titre de cet important travail.

L'abbé Faillon n'est pas un nom inconnu, tant s'en faut. Il occupe une place considérable dans la science française et dans la littérature américaine. Ses œuvres s'adressent à plus d'une classe de lecteurs ; elles peuvent éveiller autant de curiosité que certains écrits à la mode. Mais ce qu'on peut assurer c'est que bien des productions aujourd'hui en faveur tomberont dans l'oubli — tandis que l'œuvre sérieuse, savante, consciencieuse de l'humble prêtre de St-Sulpice survivra au temps. C'est qu'une des principales conditions du succès pour le livre est le travail consciencieux que l'auteur y met ; c'est qu'on ne peut s'empêcher d'admirer ces nobles efforts pour la recherche de la vérité. N'est-ce pas la réflexion qu'on fait de suite en contemplant ce vaste monument que l'abbé Faillon a élevé à la religion et à l'histoire. Qu'on en juge par la liste de ses ouvrages publiés dans un temps relativement court :

- 1829.— *Vie de M. Démià, supérieur des Sœurs de St-Charles*, 1 vol. in-8°.
1830.— *Vie de M. de Lantages, supérieur du Séminaire du Puy*, 1 vol. in-12°.
1831.— *Histoire des Catéchismes de St-Sulpice*, 1 vol. in-12°.
1832.— *Méthode des Catéchismes*, 1 vol. in-12°.
“ *Coutumier des Catéchismes*, 1 vol. in-4°.
“ *Recueil de Paraboles et de Comparaisons pour les Catéchistes*, 2 vol. in-4°.
1835.— *Explication, d'après les Pères, des Six jours de la Création*, 1 vol. in-folio.
“ *Un autre travail sur les Pères*, 1 vol. in-folio.
“ *Première notice sur Ste-Marie-Madeleine*, 1 vol. in-12°.
1836.— *Edition de quelques ouvrages de M. Olier, revus et annotés*, 10 vol. in-18°.
1841.— *Vie de M. Olier*, 2 vol. in-8°.

- 1845.—*Plusieurs volumes in-folio de Documents sur M. Emery, supérieur de St-Sulpice, ouvrage rédigé plus tard*, 2 vol. in-8°.
- 1848.—*Monuments sur l'Histoire et l'Apostolat de Ste-Marie-Madeleine*, 2 vol. in-4°.
- 1854.—*Vie de la Sœur Bourgeois*, 2 vol. in-8°.
- “ *Vie de mademoiselle Mance*, 2 vol. in-8°.
- “ *Vie de madame d'Youville*, 1 vol. in-8°.
- “ *Vie de mademoiselle Leber*, 1 vol. in-8°.
- “ *Notice sur le Séminaire de Baltimore*, 1 vol. in-12°.
- “ *Retraite pour le Séminaire de Montréal*, 1 vol. in-8°.
- “ *Instructions et Règlements pour différentes Communautés*, 1 vol. in-4°.
- 1865-66.—*Histoire de la Colonie française en Canada*, 3 vol. in-4°.
- 1866.—*Vie de la Très-Sainte-Vierge, tirée des écrits de M. Olier*, 2 vol. in-8°.
- “ *Vie de St-Joseph, d'après M. Olier*, 2 vol. in-8°.
- 1868.—*Histoire des premiers Apôtres de la Gaule*, 2 vol. in-4°.
- 1870.—*Nouvelle Histoire de M. Olier*, 3 vol. in-8°.

Etienne Michel Faillon naquit à Tarascon, le 1er mai 1799. Il entra à St-Sulpice en 1820. Ses aptitudes, son esprit méthodique, sa piété, la dignité et la considération qui s'attachaient à sa personne l'appelèrent aux postes de confiance dans la communauté. Il fut tour à tour professeur de théologie au grand séminaire de Lyon, directeur du séminaire de Paris, directeur à la Solitude, directeur des catéchismes, visiteur des séminaires en Amérique, procureur à Rome. Toujours il sut accomplir scrupuleusement ses nombreux devoirs. Malgré ses occupations il trouva le moyen d'écrire une trentaine de volumes de littérature sérieuse. C'est là assurément une vie bien remplie et M. Desmazes a raison de la représenter au public comme un modèle à imiter. M. Faillon fut enlevé à l'affection de ses amis et à l'admiration du public religieux le 25 octobre 1871.

Ses meilleurs ouvrages sont :

Monuments inédits sur l'apostolat de Ste-Marie Madeleine ;

La vie de M. Olier ; et

L'Histoire de la colonie française, en Canada.

Les *Monuments sur l'apostolat de Ste-Marie Madeleine* arrachèrent un cri d'admiration à Dom Guéranger, abbé de Solesme. Il n'eut pas fallu, dit-il, moins que le concours de plusieurs de ces grands géants du travail, des Bénédictins et des Oratoriens pour accomplir cette tâche.

En parcourant cet ouvrage on se forme une idée de la méthode de M. Faillon. Il commença par visiter toutes les librairies grandes et petites pour réunir les matériaux qui pouvaient l'aider. Il se livra à ce travail pendant cinq ans, et à la fin il avait formé une bibliothèque d'environ mille volumes et rédigé et mis en ordre trois volumes de documents; il n'y manquait plus qu'un dernier travail de rédaction. C'est surtout dans les traditions de la Provence qu'il trouva une ample moisson de renseignements. Ses recherches le mirent sur la piste d'un ouvrage sur Ste-Marie Madeleine publié au IX^e siècle par Rhaban Maur, abbé de Corbie. Ce monument le mit à même de vérifier la valeur des actes de la sainte et l'autorité des relations les plus anciennes, ce que les Bollandistes n'avaient pu vérifier avec autant d'exactitude faute de ce moyen de comparaison.

Dans les années suivantes il compléta ses découvertes dans ses visites aux bibliothèques et dans ses pèlerinages aux sanctuaires de la Provence.

Les revues romaines ont proclamé que ces volumes faisaient le plus grand honneur à la science française, et Rohrbacher dans son grand ouvrage sur l'histoire de l'Eglise, a emprunté le texte même de M. Faillon dans l'appréciation des faits historiques qui se rapportent à l'établissement du christianisme dans les Gaules.

Le fait historique que l'auteur des *Monuments inédits sur l'apostolat de Ste-Marie-Madeleine* a voulu établir est la mission évangélicatrice de Lazare et de ses deux sœurs dans la Provence au premier siècle de l'Eglise. Il a voulu aussi établir que Marie-Madeleine, cette pécheresse dont parle St-Luc, cette Marie, sœur de Lazare, dont parle St-Jean, et cette Marie-Madeleine, possédée de sept démons, était la même personne, sœur de Lazare et de Marthe. Les historiens de l'Eglise admettent universellement que le christianisme a été prêché dans les Gaules dès le premier siècle par Lazare, ses deux sœurs et quelques autres disciples envoyés de Rome par Pierre lui-même. Cependant, au XIV^e siècle, cette croyance généralement admise jusqu'alors, fut ébranlée par les écrits de quelques réformés. Un certain nombre d'écrivains catholiques partagèrent leurs opinions. Il s'en-

gagea alors une controverse à laquelle prirent part les savants de l'Europe. L'abbé Faillon passe en revue cette grande dispute ; il rétablit la vérité historique, réfute les objections, invoque le témoignage des écritures, celui des saints pères et des docteurs de l'Eglise. On ne saurait trop admirer la science historique qu'il y déploie, ses connaissances bibliques, son exégèse si sûre, son érudition si variée.

Les autres écrits de M. Faillon dénotent les mêmes qualités. Sa méthode est toujours la même ; c'est un collectionneur infatigable, un chercheur acharné qui n'épargne rien pour arriver à la connaissance de la vérité ; qui pousse jusqu'au scrupule la vérification des faits historiques ; qui multiplie les détails avec un art infini. Sa *Vie de M. Olier*, est encore un ouvrage merveilleux, à cause des recherches et du travail qu'il nécessita. Il s'y appliqua de toute la force de son esprit développé par le travail et les connaissances acquises. Il voulut glorifier le génie fondateur de la compagnie à laquelle il appartenait ; il mit dans ce livre tout son cœur, toute son âme, toute son intelligence. Son but était de donner au clergé un modèle de piété et de zèle apostoliques, à ses confrères un souvenir impérissable de celui qui avait été un père pour la société de St-Sulpice et un grand docteur pour l'Eglise. Pour mener cette tâche à bien il ne recula devant aucune peine. Il commença d'abord par réunir tous les ouvrages écrits sur M. Olier et ceux qui renfermaient les événements qu'il avait traversés. Cela ne suffisait pas encore. Il fallait étudier, approfondir, analyser les écrits du fondateur afin de faire marcher ensemble les faits et la doctrine. L'auteur y déploie une érudition que Rohrbacher a exalté ; il en résume la partie principale et il reproduit textuellement ses jugements sur les principaux personnages du temps.

“Voici un livre, disait un critique dans l'*Université Catholique*, écrit à la manière allemande ; à propos d'un seul homme, il parle de tout le siècle où il a vécu.”

“Cette vie de M. Olier, disait M. L. Veuillot, est un livre

extraordinaire ; c'est assurément la biographie la plus admirable que j'aie jamais lue ; elle est composée d'après tous les documents que peut fournir cette grande époque du XVIIe siècle et elle renferme des détails empruntés à des centaines d'ouvrages, mais qui plus est, elle est rédigée avec un si grand soin, que tous ces éléments ont pu être intercalés dans le texte et fondus dans le récit, de manière à ne jamais interrompre la suite. C'est donc comme une mosaïque admirable tellement unie et reliée ensemble qu'elle forme un tout complet ; il est impossible de saisir la différence de style entre les différentes parties dont il se compose. Que cela ait pu être opéré pour quelques pages, cela nous paraîtrait un véritable trait de force et d'habileté, mais qu'est-ce donc quand l'on trouve ce procédé appliqué avec tant de suite, à deux volumes énormes ; ceci paraît merveilleux."

Le soin que prit M. Faillon pour écrire cet ouvrage est justifié par la grandeur du personnage. M. Olier est une des belles figures du XVIIe siècle. Son œuvre est de celles qui ne périssent pas ; il donna des ouvriers à la vigne du Seigneur, au monde catholique la belle paroisse de St-Sulpice, et au Canada l'établissement de Ville-Marie.

M. Faillon a voulu écrire une histoire du Canada s'étendant depuis le premier voyage de Jacques Cartier jusqu'à la cession en 1760. Les trois volumes qui ont été publiés s'arrêtent à 1675. De nombreux voyages en Amérique, sept années de séjour en Canada, des renseignements puisés aux meilleures sources lui permirent de mener l'œuvre à bonne fin. Avec son ardeur accoutumée il fit de fructueuses fouilles dans les archives de la marine, celles du ministère de la guerre, celles du ministère des affaires étrangères, du dépôt des fortifications, les archives de l'Etat, les manuscrits des grandes bibliothèques de Paris, du séminaire de St-Sulpice, de la préfecture de Versailles, de la préfecture de Rouen, du Musée britannique, etc. Et ce qui peut paraître étonnant c'est qu'avec tous ces matériaux la marche du

livre n'est ni embarrassée, ni confuse ; tout est disposé avec art, à sa place, à son heure.

Tout en racontant les événements de l'histoire générale du Canada on s'aperçoit que l'auteur a une prédilection marquée pour l'établissement de Montréal. On aurait désiré que le titre de l'ouvrage le dit davantage ; c'est surtout de l'histoire de la colonie de Montréal qu'il s'agit. Le style est toujours d'une grande limpidité. Les meilleurs chapitres sont ceux où l'auteur énumère les mesures prises pour assurer l'accroissement de la colonie : 1° l'augmentation de la population ; 2° le développement de l'agriculture ; 3° l'industrie et le commerce ; 4° l'instruction publique ; 5° l'organisation des seigneuries, des paroisses et des bourgades. En lisant ces pages écrites avec cette simplicité si charmante de style, ce luxe des détails si méthodiquement coordonnés, l'ancien régime semble passer sous les yeux du lecteur. On se reporte à un siècle et demi en arrière pour y suivre le développement de la famille canadienne sur les bords du St-Laurent.

C'est là, sans doute, que M. Parkman a puisé en partie les matériaux de son ouvrage, l'*Ancien Régime*, publié à Boston en 1874.

Appelé à exercer son zèle ailleurs, l'abbé Faillon n'a pu conduire son histoire au-delà de 1680 ; mais M. Desmazures nous informe que tous les matériaux sont réunis pour continuer le récit jusqu'à 1710. Ces matériaux sont accompagnés d'une table analytique par ordre de date.

M. Faillon avait conçu le dessein d'ajouter à son ouvrage sur le Canada une histoire régulière des établissements français fondés en Amérique, sur les lacs et sur le cours du Mississipi. Dans ce but il avait déjà réuni, analysé et disposé par ordre des matériaux qui peuvent être facilement mis en œuvre. On voit que M. Faillon, en travaillant à un ouvrage, étendait ses vues plus loin et collectionnait en même temps pour deux ou trois autres qu'il avait sur le métier.

Avant de terminer citons une page de l'ouvrage de M. Desmazures, elle nous donnera une idée du style et de la

manière de l'écrivain. C'est un portrait bien touché de l'historien de Ville-Marie.

" M. Faillon, dit-il, avait en toute sa personne un mélange admirable de noblesse et de modestie ecclésiastique, de grandeur et de délicatesse. Il était d'une taille au-dessus de l'ordinaire, avec une apparence remarquable de force et de santé. Sa tête était puissante, ses traits grands et réguliers, d'une pureté et d'une délicatesse remarquables. Son visage empreint de finesse et de douceur frappait par une complexion claire et transparente accompagnée d'une chevelure blonde et abondante qui environnait son visage comme d'une auréole lumineuse. Quand on le voyait la première fois, on était frappé de son air de distinction, et quand il apparaissait dans une assemblée, il était aussitôt remarqué entre tous.

" Il avait l'air noble, doux et calme, et une modestie aisée et sans contrainte; ses yeux étaient souvent baissés par l'étude, quand il les relevait, ils paraissaient d'une limpidité extraordinaire et d'une pénétration frappante.

" Sa piété était basée sur une foi profonde, son amour de l'étude sur un désir ardent de glorifier Dieu. Ces deux dispositions se fortifiaient sans cesse, s'accroissaient mutuellement. L'étude nourrissait sa piété, et sa piété le soutenait dans tous ses travaux."

Il est important de faire connaître la méthode de travailler de M. Faillon. Il indique lui-même comment il faisait ses extraits et de quelle manière il les disposait.

" Pour la manière de profiter de ces ouvrages, qu'il faut parcourir sans savoir ce qu'ils contiennent, voici, ce me semble, le moyen d'en profiter, je me trouve bien de cette pratique.

1° En commençant un volume, il ne faut pas passer à un autre endroit de ce volume, mais aller de suite, pour ne rien laisser échapper. Il n'est pas à propos de tout lire, et même de lire avec réflexion, car alors l'esprit qui s'occupe du fond du sujet, oublie le motif principal de la lecture.

2° A mesure qu'on rencontre un endroit qui peut entrer dans un des points qu'on a marqués comme : écoles profanes, monastiques, épiscopales, instruction, vertus, fonctions, etc., etc., etc., il faut de suite mettre en peu de mots par écrit, le

Fond du passage, et noter la page et le volume; en même temps on peut marquer un point avec un crayon, en regard de l'endroit qu'on veut prendre et cela sur la marge. Ainsi par exemple s'il se présentait une histoire comme celle des Clercs de St-Cyprien qui avaient confessé la Foi, et qui furent admis par le St-Evêque dans le clergé de Carthage, il faudrait noter cela sur un cahier, de la manière la plus brève possible, *St-Cyprien ordonne de jeunes confesseurs*: page 54, Tome VI., et ainsi des autres, en mettant à la suite tout ce qu'on rencontre dans le même volume, quoique les matières qu'on note n'aient aucun rapport entre elles.

3° Lorsqu'on a terminé ses recherches, il est bon de relire tout ce qu'on a marqué, et d'après la ressemblance des matières, on se trace un plan à suivre. On a pour cela un nouveau cahier et au commencement des pages, on écrit les titres de la division, laissant l'intervalle suffisant entre chaque titre de division.

Ensuite il faut prendre les indications: commençant par la 1^{re} et allant de suite, sans en laisser aucune pour un autre temps, et rapportant chaque indication sous le titre de division qui lui convient, ayant grand soin de noter la page et le volume.

5° Ce travail étant achevé, on voit d'un coup d'œil quel est l'objet de la rédaction qu'on se propose de faire. Comme on a, en abrégé, tout ce qui doit entrer dans chaque paragraphe ou article, en voyant celui qui suit et celui qui précède, on peut disposer la matière de manière à être très clair, très suivi, très lié.

“Si on ne prend pas ces précautions, on ne pourra pas se débarrasser de 200 ou 300 passages; on ne saura pas où les placer; et si on se hasarde à écrire, on sera obligé de refaire tout le travail cinq ou six fois.”

Voilà l'abbé Faillon; voilà son œuvre. On peut à coup sûr le présenter comme un modèle à la jeunesse studieuse de tous les pays. Sa vie toute entière a été consacrée à l'étude; le temps que lui laissait l'exercice de ses devoirs il

le donnait aux études. C'est la grande leçon qui résulte du travail de M. Desmazures. A la jeunesse canadienne de s'en pénétrer. Elle doit comprendre que les études sérieuses seules peuvent la conduire au seuil de la véritable science ; que le travail est le plus sûr gage du succès et que la méthode dans le travail est la meilleure arme de combat dans les luttes de la vie. Il faut réveiller au milieu de nous l'amour des lettres, des sciences et des arts ; il faut que les pères et les fils se persuadent que l'avenir peut offrir bien des luttes et des difficultés. Tout ce qui nous est cher peut devenir un sujet de conteste. Il faut nous préparer à nous défendre. La préparation pratique, souverainement loyale—c'est l'étude, le culte de la science ;—l'étude qui rend l'homme fort et confiant dans son droit, la science qui jette une auréole sur les sociétés et assure leur grandeur et leur puissance. N'est-ce pas un fait déplorable que cette prévention qui existe dans le monde contre les études sérieuses ? " Bien des familles n'aiment pas ces prolongations d'occupations qui enlèvent les jeunes gens aux relations de la société. Les désœuvrés sont opposés instinctivement à toute manifestation studieuse ; enfin, il faut bien le dire, les jeunes gens trouvent encore dans leur orgueil un grand obstacle, et des plus dangereux, lorsqu'ils ne savent pas le reconnaître. Il y a un sentiment en eux, sentiment très fort et très entraînant, qui les porte à prétendre à tout, sans se donner la peine de s'appliquer à rien."

Ces réflexions sont le meilleur commentaire qu'on peut faire du livre de M. Desmazures.

C'est assurément une œuvre utile que celle-là, puisqu'elle s'adresse à la fois à la piété des fidèles, à la sollicitude de l'âge mur et enfin à la méditation de la jeunesse.

EDMOND LAREAU.

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES.

(Suite) (1)

II

Il serait donc injuste de ne pas le reconnaître : après *Hernani* "l'art était en bon point." "Les autels, dit M. Louis Veuillot, les autels un peu souillés de poussière, demeureraient debout. On n'avait brisé que du plâtre. Quelques coups de balai après les coups de massue, quelques coups d'époussetoir après les coups de balai, et l'on se trouvait sur un terrain agrandi, en présence de modèles tout brillants d'une jeunesse renouvelée. Plus de périphrase, moins de lieux communs, la langue colorée, le vers souple et sonore, telles étaient les précieuses conquêtes du mouvement romantique." Nous souscrivons de tout cœur à ce jugement.

En ce moment le romantisme est traqué à son tour par le naturalisme brutal. La nouvelle pléiade composée d'étoiles brillantes, Alphonse Daudet, Coppée, Théodore de Banville, Sully Prudhomme, Leconte de Lisle, Joséphin Souvary, et de plusieurs autres admirateurs fidèles de Victor Hugo, a glissé elle-même sur cette pente où elle a été dépassée par l'auteur trop connu de *l'Assommoir* et de *Nana*.

Mais qu'importe, après tout, que le Maître et un grand nombre de ses disciples aient fait fausse route ? Parce qu'ils n'ont pas su s'arrêter à temps, il ne s'ensuit pas qu'ils aient erré dès le principe. Le souffle créateur qui animait quelques-uns des romantiques de 1820 était tellement puissant qu'il a vivifié toute la littérature de ce siècle. Aujourd'hui même, après tant d'années écoulées, après les *Misérables*, après *l'Homme qui rit*, après les *Quatre vents de l'esprit*, nous sommes forcés d'admettre que M. Victor Hugo, en dépit de

(1) Voir la livraison de mars.

son immense orgueil, de ses apostasies sans nombre, de ses déclamations nuageuses et de son clinquant d'antithèses, est incontestablement le plus grand poète de ce siècle.

Et maintenant nous touchons au terme de notre route. Nous nous sommes efforcé d'exposer le caractère distinctif de la littérature classique, ses origines, son épanouissement sous Louis XIV, sa décadence au dix-huitième siècle, son complet obscurcissement sous l'Empire, lorsque le troupeau servile des imitateurs n'aspiraient plus qu'à la gloire facile d'être le reflet et l'écho du grand siècle. Puis, nous avons assisté ensemble au réveil de l'esprit français, à la guerre entre les deux écoles, au triomphe des novateurs et aux écarts qu'ils n'ont pas su éviter.

Classiques et romantiques ont tour à tour défilé devant nos yeux. Nous avons dû rendre hommage chez les uns à l'ampleur et à la pureté du style, à la noblesse constante des termes, à l'harmonie du rythme, à la netteté, à l'élévation et à la majesté de la pensée; chez les autres, nous avons admiré le pittoresque, l'éclat des images, la sonorité du vers, la variété de la mesure, la hardiesse, la liberté et la nouveauté des conceptions. En même temps, nous avons déploré chez les premiers l'uniformité trop constante qui conduit à la monotonie, l'abus des circonlocutions, les réminiscences mythologiques, le mépris du moyen-âge et de l'histoire nationale; nous avons signalé et dénoncé chez les seconds la violation du génie de la langue, l'emploi des expressions triviales, le brisement du rythme, la fantaisie sans frein conduisant au désordre et à la confusion des idées. Lequel des deux genres faut-il choisir? A cette question nous répondrons: l'un et l'autre, et c'est là, nous l'espérons, la conclusion logique de ce trop long travail.

En littérature, il faut être éclectique et admirer le beau partout où il se trouve. Il serait bien près de la perfection du style, l'écrivain qui, s'inspirant à la fois des classiques et des romantiques, saurait éviter les défauts et s'assimiler les qualités qu'on rencontre dans les productions de l'une et l'autre école. Or, cet écrivain, le dix-neuvième siècle l'a connu.

Issu des derniers rangs du peuple, il avait promené son

adolescence obscure à travers un monde sans croyances. Nul plus que lui n'avait été de son siècle. Il en avait connu les doutes, les angoisses, les aspirations et les enthousiasmes. Il avait passionnément aimé la gloire, le succès, les plaisirs, et le brillant mirage de l'ambition était bien souvent passé dans ses rêves d'avenir. Comme toute sa génération, il s'était jeté dans le mouvement littéraire, et le romantisme l'avait enrôlé parmi les claqueurs d'*Hernani*. Mais, dégoûté bientôt des excès de l'école, il avait rebroussé chemin jusqu'au dix-septième siècle et s'y était plongé avec délices. Là, il avait vécu dans le commerce intime des vieux maîtres de la pensée et du langage. Il s'était nourri de la forte substance de Labruyère, de Bourdaloue, de Corneille, de Racine et de Bossuet. En même temps le catholicisme était venu frapper à la porte de son cœur ardent et s'en était emparé en le purifiant de toutes les souillures de sa jeunesse incrédule. Et s'assimilant tous ces éléments divers, les fondant, les fusionnant par la méditation et le travail, son esprit vigoureux et fécond les avait marqués de son empreinte originale et en avait composé un style admirable, plein de verdure, d'énergie, de verve mordante, de correction, de hardiesse et de clarté, un style où se trouvaient harmonieusement unies la majestueuse régularité du dix-septième siècle et la fougue lyrique de notre temps.

Cet écrivain, messieurs, vous le connaissez tous. Depuis cinquante ans il a été mêlé à toutes les luttes, à toutes les questions, à tous les solennels débats qui ont divisé le monde intellectuel; et les cent mille échos de la publicité ont fait du nom de M. Louis Veillot un des noms célèbres de ce siècle. Feuillotez les ouvrages de ce merveilleux artiste. Toujours vous retrouverez le double caractère que nous venons de signaler. A côté d'une page grave, sévère, imposante, vous rencontrerez tout à coup l'accent ému, la note tendre, le trait gaulois, le mot piquant, l'expression pittoresque. Voilà le secret de la puissance de M. Louis Veillot, voilà ce qui a fait de lui le premier des prosateurs contemporains.

Cet exemple illustre, messieurs, nous paraît être le meilleur plaidoyer qu'il soit possible de faire contre l'exclusivis-

me littéraire. Il nous enseigne à ne pas nous enfermer dans tel siècle ou telle école, à nous élever au contraire jusqu'à la vraie conception de l'art et à dilater notre admiration pour y embrasser tous les chefs-d'œuvre. C'est ainsi que nous parviendrons à donner à notre littérature nationale ces deux éléments de vie et de beauté : la variété dans l'unité et la liberté dans l'ordre.

Mais que nous importe une littérature nationale ? nous dira-t-on peut-être. Pourquoi ces recherches sur les classiques et les romantiques ? A quoi bon ces études, ces combinaisons de genres, ces travaux purement intellectuels ? C'est peine inutile et labeur perdu. Parlez-nous du cours de la Bourse et de la cote des actions industrielles. Voilà qui est pratique. L'univers entier est en travail ; de tous côtés on n'entend que le souffle puissant de l'usine, que le grincement de la roue sur l'engrenage, que le gémissement de la vapeur captive, que la rumeur bruyante de la machine infatigable. Le dix-neuvième siècle a la fièvre, la fièvre dévorante du progrès. On supprime les distances, on aplanit les montagnes, on fait fraterniser les Océans ; demain l'aéronaute audacieux, dirigeant sûrement sa nacelle à travers les espaces et suivant des routes certaines au milieu des nuages, ira déposer l'aigle altier de sa royauté solitaire. Transformer en produits de consommation la matière brute, multiplier les capitaux, augmenter le bien être corporel, telle paraît être désormais la loi suprême de l'humanité laborieuse.

Voilà le langage que tiennent de nos jours un grand nombre d'hommes. Certes nous ne sommes pas ennemi du progrès matériel. Nous comprenons tout ce qu'il y a de grand dans cette lutte du génie humain contre les forces et les résistances de la nature. Oui, que l'on perce des tunnels, que l'on creuse des canaux, que l'on construise des chemins de fer. Que la locomotive fumante s'élance par-dessus les fleuves et les montagnes, de l'Atlantique au Pacifique, portant dans ses flancs et semant sur sa route le christianisme et la civilisation. Que l'étincelle électrique aille, en dépit de l'Océan, communiquer la pensée du citoyen de l'Amérique à l'habitant de Londres, de Paris et de Rome. Nous applaudissons à ces merveilles de notre siècle et

nous y voyons une confirmation de cette parole de l'Écriture qui proclame l'homme roi de la création. Mais, de même que ce roi de la création ne vit pas seulement de pain, de même la société ne se nourrit pas uniquement de progrès matériel. Il lui faut un aliment supérieur, quelque chose qui réponde à ce besoin de vérité, de justice, de liberté, d'harmonie, de beauté, d'idéal toujours poursuivi et jamais atteint, dont Dieu a fait ici-bas le tourment et la gloire de la race humaine. Or le rôle des lettres, lorsqu'elles sont dignes de leur mission, est de conserver et d'entretenir chez les peuples le culte de toutes ces nobles idées, de toutes ces grandes choses. De là leur importance, leur dignité, leur caractère auguste.

Sachons donc consacrer quelques instants à des questions d'histoire, d'économie et de critique littéraire. Sachons faire la part de l'intelligence dans notre vie sociale. L'intelligence est une force redoutable, ne la méprisons pas. Qu'une de nos ambitions patriotiques soit de voir croître et se développer au milieu de nous ces lettres canadiennes dont le passé n'est pas sans honneur et dont l'avenir est plein de promesses. Défendons-les également de la convention classique et du désordre romantique. Unissons dans notre admiration et notre enthousiasme Bossuet, Labruyère, Racine et Corneille, à Châteaubriand, à Joseph de Maistre, à Louis Veillot, au Lamartine chrétien et au Victor Hugo des anciens jours.

En s'inspirant de ces maîtres, en allant puiser aux sources d'éloquence et de poésie qu'ils ont fait jaillir, notre littérature grandira et parviendra bientôt à l'épanouissement de la maturité. Après avoir produit, pour ne parler que des morts, un poète comme Crémazie, un historien comme Garneau, un publiciste comme Parent, un orateur comme Papineau, elle verra d'autres poètes, d'autres historiens, d'autres publicistes, d'autres orateurs, d'autres écrivains s'exerçant dans tous les genres, lui former de leurs talents et de leur renommées un lumineux diadème. Et tous ces hommes de parole, de style et d'inspiration élèveront ensemble à la gloire de la patrie canadienne un monument plus durable que le bronze.

PROCÈS CRIMINELS A QUÉBEC

AU XVII^{me} SIÈCLE.

(Suite.)

II

PROCÈS CRIMINEL DE JACQUES BERTAULT, GILLETTE BANNE SA FEMME ET ISABELLE BERTAULT LEUR FILLE, ACCUSÉS DU MEURTRE DE JULIEN DE LA TOUCHE LEUR GENDRE, MARI D'ISABELLE BERTAULT

En 1672 demeurait à Trois-Rivières une famille composée du mari, Jacques Bertault alors âgé de 46 ans, de Gillette Banne (ou Baune) âgée de 36 ans, et de cinq enfants ; deux de leurs petites filles étaient déjà mariées : l'une d'elle, Isabelle, baptisée le 23 janvier 1659, avait épousé, malgré elle, le 12 août 1671, à l'âge de douze ans et demi seulement, Julien de la Touche, lequel pouvait avoir alors une trentaine d'années.

Bertault était maçon de son métier, mais il avait une habitation de l'autre côté de la rivière, et paraissait vivre assez à l'aise.

Tout n'allait pas très bien dans le jeune ménage ; de la Touche n'ayant pas d'habitation avait pris successivement à ferme la terre de Lafontaine Poulin et celle de Jutra Lavallée, mais soit par paresse soit par incapacité corporelle, car disait sa femme dans son interrogatoire : " il s'était crevé de boisson ; " ces deux terres lui furent retirées. On peut juger de son travail par le fait que dans un mois, pendant qu'il tenait la ferme de Jutra Lavallée, il fit, d'après le témoignage de Jacques Bertault, trois minots et demi de blé et quatre de pois, en ayant deux bœufs pour labourer, sa femme pour conduire les bœufs et lui Bertault qui semait sa graine, ajoutant que lui et sa femme en faisaient plus avec la pioche et qu'ils avaient été bien trompés en ce

mariage. Par suite de cette inconduite les ressources manquaient au ménage, et bien souvent le beau-père envoyait des œufs, du pain et de la viande, ou envoyait chercher la jeune femme pour manger chez lui.

Mais il y avait plus : de la Touche battait sa femme. Pourquoi ? on ne saurait dire au juste, sinon ce qu'on peut conjecturer des paroles suivantes de sa belle-mère dans son interrogatoire : " Pour ce qui est de la jeune femme," disait-elle, " il n'en faut point parler, la pauvre créature n'ayant point d'esprit et que si elle avait esté femme vertueuse cela ne serait point arrivé." La jeune femme n'aimait pas son mari ; d'après son propre aveu elle n'accomplissait pas toujours ses devoirs d'épouse au gré de son mari, et dans le cours de son interrogatoire, " enquisse si elle avait dit qu'elle eut voulu que son mary fut mort, a dit que non sinon quand il la battait elle lui disait : je voudrais que tu fusses crevé."

Un dimanche après-midi, 15 mai 1672, Bertault, sa femme et leur fille Isabelle, femme de de la Touche, traversèrent la rivière en canot pour aller travailler sur la terre de Bertault. Julien de la Touche traversa des bœufs avec Jean Gauthier et leur dit qu'il irait les rejoindre le lendemain.

Le mardi suivant, 17 mai, ce même Jean Gauthier se trouvant sur le bord de l'eau vers le soir entendit des cris et voici ce qu'il raconte dans son témoignage :

" Estant, dit-il, sur le bord de deçà des dites Trois-Rivières, environ jour fermé, accompagné de Louis Petit son beau-frère, auroit entendu une voix semblable à celle du dit de la Touche qui crioit dans la grange de Jacques Bertault : ha mon Dieu, je suis mort, tu me tues, tu seras pendu, et il fut une heure et demye à crier de la mesme façon, et entendoit le dit déposant les coups de celuy qui frappoit, et Jacques Bertault qui estoit dans la dite grange dit quelques paroles que le déposant ne put discerner, et Gillette Banne femme du dit Jacques Bertault disoit : tue-le, par plusieurs fois, et après que le dit de la Touche eut été décédé, la dite Gillette demandoit à sa fille femme du dit de la Touche : viens-tu Isabeau, à la noze, il part de mesme, et la dite Isabeau respondoit ouy ; le dit déposant

leur crioit sur le bord de l'eau : va malheureux tu tues ton gendre, tu seras pendu, il y a assez de tesmoins ; à quoy le dit Bertault luy respondit s'étant retiré dans le bois : " ha, ha ! "

" Le lendemain le dit déposant s'en fut de l'autre bord sur le dit lieu accompagné du dit Petit, de Pierre Pepin et du nommé Bourgainville pour chercher le corps du dit de la Touche qu'ils ne trouvèrent point, mais virent le dit Bertault, lequel entra dans sa cabane prendre un fusil et sortant en tira le fourreau mettant la main sur le chien du dit fusil, lequel leur dit qu'ils ne trouveroient point le dit de la Touche ; ils luy dirent vous l'avez donc tué, il ne leur répondit rien," (à un autre témoin qui lui demandait le lendemain qu'était devenu de la Touche, Bertault répondit qu'il était allé aux Anglais). " Aujourd'huy (19 mai) le dit déposant seroit allé de l'autre bord en la grange du dit Bertault, accompagné du dit Pierre Pepin ou il auroit veu la dite grange en sang et des fustailles aussy ensanglantées, une houe, les bas du dit de la Touche, mesme un fléau qu'il nous a montré qui estoit aussi ensanglanté et ont trouvé des dents d'un homme."

Pour juger de la différence entre les procédures criminelles de ce temps-là et celles qui sont observées de nos jours pour la dénonciation et l'arrestation de ceux qui étaient soupçonnés d'avoir commis quelques erreurs, il suffira de lire le procès-verbal suivant :

" L'an mil six cent soixante-douze le dix-neufième jour de may, je, Severin Ameau, greffier aux Trois-Rivières sousigné certifie m'avoir été rapporté que dimanche dernier après-midy Julien de la Touche accompagné de sa femme serait parti avec Jacques Bertault et Gilette Baune sa femme, ses beau-père et belle-mère qui allaient à leur habitation située sur le fleuve des Trois-Rivières de l'autre bord vis-à-vis du dit lieu pour ensemençer leur terre, et le mardy en suivant on auroit entendu le dit Julien de la Touche crier, au secours, on me tue, et une femme qui disoit, tuez-le, jetez-le à la rivière, puisque personne ayant traversé en canot le dit fleuve des Trois-Rivières, et s'estant transporté au lieu où il avoit entendu crier aurait veu le dit Jacques Bertault

qui tenoit un fusil, lequel Jacques Bertault seroit venu de suict en sa maison des Trois-Rivières avec la dite Baune sa femme, mais le dit de la Tousche ne seroit point revenu et on croit que ça esté le dit Bertault qui a tué le dit de la Tousche, veu qu'il l'en avoit autrefois menacé, sur lesquelles conjectures le sieur Jacques de Labadie commandant aux dites Trois-Rivières auroit fait emprisonner le dit Bertault, la dite Gilette Baune et sa fille, femme du dit de la Tousche sont en fuitte, et nous aurions esté en leur maison ou nous avons saisy leurs biens en faisant un répertoire (*inventaire*) en présence de Nicolas Bertault fils du dit Bertault, aagé de dix ans ou environ, ce que j'atteste, en foy de quoy." etc.

Ce procès-verbal étant dressé, Jean Gauthier, Louis Petit et Bourgainville furent successivement appelés par Ameau, il leur fit lecture de ce procès-verbal, et leur enjoignit "de dire vérité en leur concience" sur le dit procès-verbal; ces trois témoins racontèrent ce que nous avons vu plus haut, savoir qu'ils avaient entendu des cris de de la Tousche, les parolés de la femme Bertault, qu'ils avaient visité la grange, etc., etc.

Le lendemain, 20 mai, une requête préliminaire eut lieu devant Louis de Codefroy sieur de Normanville, procureur fiscal aux Trois-Rivières (1). Le premier témoin entendu fut Nicolas Bertault, jeune enfant de dix ans qui raconte le départ de ses parents le dimanche précédent, pour aller à leur habitation, le retour de sa mère et de sa sœur qui s'étaient ensuite enfuies dans les bois le mercredi, l'arrestation de son père par deux soldats qui l'avaient conduit au corps de-garde et lui avaient mis les fers aux pieds; "et dit le dit déposant avoir ouy dire par plusieurs fois depuis peu à la dite Baune sa mère qu'elle tueroit le dit de la Tousche, et qu'elle avoit dit au dit Bertault son père qu'il falloit le tuer les trois-Rivières (*sur la rivière*) quelque jour, et aussy avoir ouy dire à la dite Isabelle femme du dit de la Tousche, qu'elle auroit voulu que son dit mary fuct mort."

(1) Cette enquête eut lieu devant le procureur fiscal parce que le siège de la juridiction des Trois-Rivières était alors vacant, ou parce que le juge du lieu était absent, c'est aussi pour une de ces deux raisons que les prisonniers furent envoyés à Québec pour y subir leur procès régulièrement devant le lieutenant-général civil et éminent, M. L. T. Chartier.

Le 20 mai interrogatoire de Jacques Bertault, après serment de lui pris de dire vérité.

“ Inquois s'il estoit pas vray qu'il avoit tué le dit de la Tousche dans sa grange sur les Trois-Rivières a respondu que non et n'avoir point entendu crier le dit de la Tousche et ne l'avoir point frappé et ne scavoir ce qu'il est devenu. Bien est vray que le lendemain il avoit pris son fusil pour tirer sur des tourtres et lorsque le dit Pepin et les autres le rencontrèrent, et quand au sang dont sa grange et ce qui estoit dedans est ensanglanté, a fait response que c'est du sang d'esturgeon qu'il avoit pris à la ligne du sieur de la Vallée.”

“ Inquis s'il avoit menacé de tuer le dit de la Tousche et si sa femme luy avoit dit qu'il le falloit tuer a dit que non et est tout ce qu'il a voulu dire. Le recollement et la confrontation des témoins Gauthier, Pepin, Bourgainville et de Nicolas n'offrent aucun intérêt, Bertault continua à nier formellement tout ce qui se trouvoit dans les témoignages, et ajoutant en parlant des trois premiers que “ ce sont des personnes qui lui veulent du mal.”

Maintenant comment la scène du monstre s'était-elle passée ?

Le témoignage de Gillette Banne va nous l'apprendre, car elle et sa fille avaient été trouvées dans le bois près des Trois-Rivières, arrêtées et interrogées toutes deux le 21 mai par le procureur fiscal.

“ Le mardy au soir dix-septième may,” dit Gillette Banne, le dit de la Tousche estant sur les Trois-Rivières auroit battu sa femme et l'auroit mise en sang, la dite déposante entendant crier sa fille seroit allée au secours avec le dit Bertault son mary, lequel voulant le réprimender de ce qu'il maltraitait ainsi sa fille, se seroient querellés et le dit Bertault luy auroit baillé un soufflet et le dit de la Tousche le saisissant au collet l'auroit terrassé luy arrachant les cheveux, sur quoy le dit Bertault auroit appelé sa femme à son secours, la dite déposante estant au dehors entra dans la grange voyant le dit de la Tousche qui estoit sur son mary prit une houe (1) et en bailla un coup au dit de la Tousche

(1) Espèce de bêche recourbée à angle droit, ce que nos cultivateurs appellent une *gratte*.

dont il demeura sur la place, ce que voyant le dit Bertault donna un soufflet à la dite déposante, et le croyant mort sortirent de la grange et s'en furent dans leur leur cabanne qui est dans le désert, et durant que les dits Bertault et de la Tousche s'entretenoient la dite déposante entendit une personne qui leur crioit du bord de delà, mais ne put distinguer ce qu'il disoit étant occupé à les dépestrer l'un contre l'autre, le dit de la Tousche ne voulant quitter sa prise, qui mordoit le dit Bertault et elle aussi estant mordue aux doigts ainsi qu'elle nous a fait paroître; et environ une demye-heure après croyant qu'il n'estoit qu'estourdy furent dans la dite grange, le trouvèrent roide mort et trainèrent son corps à la rioière."

L'interrogatoire de la jeune femme corrobore le récit de sa mère. Au cours de la confrontation de Jacques Bertault avec sa femme, "il a reconnu et advoué la dite déposition (de sa femme) estre véritable, puis nous avons fait lecture de la déposition du dit Bertault et l'avons inquis d'ou vient qu'elle ne se rapporte pas à celle de sa femme, il a fait réponse qu'il n'il n'avoit voulu rien dire que sa femme n'eut comparu et pour cette raison avait nié ce qui avoit esté déposé par les tesmoings."

Les trois accusés, après cette enquête, furent conduits à Québec, où cette enquête ayant été donnée à l'intendant Talon il rendit, le 30 mai, une ordonnance de "soit montré" au procureur fiscal de la compagnie des Indes occidentales de la juridiction de Québec; Penseret (1), procureur fiscal, fit son réquisitoire par lequel il demandait que Jacques Bertault, Gillette Banne et Isabelle Bertault leur fille, prisonniers ez-prisons de cette ville, fussent répétés en leur interrogatoire après serment en tel cas requis, et, le premier juin, Talon remettait pour cette fin la cause entre les mains du sieur Chartier, lieutenant général civil et criminel à Québec.

Le même jour M. Chartier procédait à l'interrogatoire des accusés en commençant par Isabelle Bertault. Après lui avoir fait raconter comment la scène du meurtre avait eu lieu, elle raconta à peu près ce que nous avons vu plus haut.

(1) Il était en même temps greffier du Conseil souverain.

“ Interrogée.—Sy quand elle a esté mariée elle aymoit bien son mary ? ”

“ Répond.—Non guère.”

“ I.—Pourquoy elle ne l'aymoit pas.”

“ R.—Que son père le luy avoit foit prendre sans son consentement, à cause qu'il avoit une belle levée sur la terre de Madame de Lafontaine dont il estoit fermier pour cinq ans pendant lesquels il pouvoit gagner pour se faire une belle habitation, et que la femme du sieur Aubé estant preste d'accoucher ayant prié le père d'elle respondante de luy envoyer sa femme elle y seroit allée, pendant le dit temps son père auroit brassé le mariage, et que sa mère estant retournée en leur maison et ne voulant pas consentir au mariage le dit Bertault son père auroit dit: je suis le maistre et que le mariage fut ensuite parachevé. Et sur ce que nous luy avons dit qu'il devoit déclarer au prestre qu'elle ne vouloit point avoir le dit de la Tousche pour son mary.”

“ Nous a répondu que son père y estoit présent, et que si sa maman y avoit esté aussy bien que son papa elle l'auroit déclaré.”

“ I.—Sy elle est bien contente que son mary soit mort ? ”

“ R.—Que non et qu'elle voudroit estre morte en sa place.”

“ I.—Pourquoy elle a frappé son dit mary et pourquoy elle a aydé à son dit père à le tuer ? ”

“ R.—Qu'elle n'y a point aydé.”

De fait ni son père ni sa mère. dans leurs interrogatoires, ne disent que la jeune femme ait frappé son mari ; elle était seulement présente à l'assassinat.

“ I.—Pourquoy elle a foit la pleureuse sans jetter aucunes larmes quand nous luy avons dit qu'elle estoit la cause de la mort de son mary ? ”

“ R.—Qu'elle a le cœur si serré qu'elle ne scavoit pleurer.”

Bertault était un lâche, cela appert assez parce qu'il déclare dans son nouvel interrogatoire qui eut lieu le 3 juin ; se voyant dénoncé par sa femme, il voulut rejeter sur elle l'odieux du meurtre de leur gendre, de plus il l'accusa d'avoir voulu empoisonner de la Touche.

“ Interrogé comment le meurtre de son gendre s'est passé, après serment : ”

“ R.—..... Que lundy matin (16 mai) Gillette Banne sa femme fut chercher des herbes pour tacher d'empoisonner son dit gendre et mit les dites herbes dans sa soupe, et que c'était une herbe qui fait mourir les cochons faite comme poureaux (poireau) et ensuite ayant craint que son gendre n'échappait et n'emmenait sa femme, et voyant que le potage qu'il avait mangé ne luy faisoit rien et ne le faisoit point mourir, le lendemain mardy sur le soir, une heure après soleil couché, leur dit gendre estant en la grange la femme de luy respondant auroit dit à son dit gendre en entrant : voilà un homme bien fait, et le gendre n'ayant répondu autre chose sinon pourquoy ne suis-je pas bien fait, la dite femme prit une houe et en frappa son dit gendre par la teste à ce qu'il croit, et luy estant entré en même temps ayant veu sa femme commencé acheva de le tuer avecq sa dite femme le tenant pendant que sa femme frappait, et qu'il frapa aussy son dit gendre avec la dite houe, cependant que leur fille les regardait faire..... Dict le respondant qu'il n'a jamais voulu de mal à son gendre et que ce qu'il en a fait n'a esté que pour obéir à sa femme.”

Le même jour Gillette Banne fut aussi interrogée après son mari.

“ I.—Avec quelle herbe elle a voulu empoisonner Julien la Tousche son gendre ? ”

“ R.—Qu'elle ne connoit pas l'herbe qu'elle n'est pas plus grande que la longueur de la moitié du doigt et qu'elle n'en mit que quatre ou cinq feuilles qui ne luy firent point de mal.” Ici se trouve l'aveu des paroles dites à son gendre et du premier coup porté avec la houe.

“ I.—Sy elle n'appela pas sa fille pour ayder à tuer le dit Latousche ? ”

“ R.—Ouy, et qu'elle ne scait sy la dite fille la frapa.”

“ I.—Combien de coups ils donnèrent au dit deffunct Latousche ? ”

“ R.—Qu'elle donna le premier coup, mais qu'il ne porta point du tout, et un second coup qui porta par la teste dont il tomba par terre et que son mary entra en même temps,

ne savait combien luy houiller de coups et après plusieurs coups le laissèrent mort."

" I.—Quand ils eurent tué leur gendre ce qu'ils en firent ? "

" R.—Qu'ils le portèrent à la rivière son mary, sa fille et elle."

À la fin de son interrogatoire elle avoue que " malicieusement ils ont tué leur gendre et qu'il leur en avoit donné grand subject, qu'ils n'ont jamais eu aucune paix ni repos du tout, depuis le mariage du dit Latousche et leur dite fille, que le dit Latousche étoit un fontant, qu'il ne vouloit rien valoir, et c'est ce qui a esté cause qu'ils ont consulté ensemble de s'en défaire et à cause des mauvais traitements que la dite fille avait receus de luy."

Malgré les contradictions dans quelques détails, le point brutal était là, de la Touche avait été tué par son beau-père et sa belle-mère, la petite femme assistait au meurtre de son mari, et elle n'en était pas très affectée puisqu'elle leur aida à traîner son corps à la rivière. Le procureur fiscal prit ses conclusions le 8 juin, il demandait que tous les trois fussent exécutés, qu'il ne deuoit pas être tenu compte du jeune âge de Isabelle Bertault, qu'elle avait aidé au meurtre, ce qui n'était nullement prouvé. La cour par M. L. T. Chartier fut impitoyable pour le mari et la femme, comme elle devait l'être aussi, mais elle fut miséricordieuse pour la femme qui n'avait alors que treize ans et quelques jours.

Voici la sentence qui fut prononcée.

" Veu le procès extraordinairement fait, etc., tout considéré et examiné avec six assesseurs (1) par nous priés d'opiner, nous avons déclaré les dits Jacques Bertault, Gillette Banne sa femme et Isabelle Bertault leur fille atteints et convaincus des dits crimes d'emprisonnement et assassinat commis en la personne du dit Julien de la Tousse, pour réparation de quoy nous condamnés et condamnons les dits Bertault, Banne sa femme et leur fille d'estre pris et enlevés des prisons de cette juridiction par l'exécuteur de la haute justice, conduits la corde au col, la torche au poing au devant

(1) MM. Juchereau de la Ferté, Ruette Dautenil, de Bermen, Duquet, Morin de Rochebelle et Simon Denis, ce dernier " ne pouvout signer les opinions à cause de son tremblement."

de la porte de l'église paroissiale de cette ville, et là le dit Bertault, teste nue et en chemise, et les dites femmes nues en chemise jusque à la ceinture, demander à genoux pardon à Dieu, au roy et à justice des dits crimes par eux, commis, estre ensuite par le dit exécuteur conduits à l'eschauffauld qui sera pour cet effet dresse en la place publique de la haute ville, avec une croix de St. André sur laquelle sera le dit Jacques Bertault estendu pour y recevoir un coup vif (de barre de fer) sur le bras droit ensuite estranglé et après sa mort un autre coup sur le bras gauche et un coup sur chaque cuisse, la dite Gillette Banne a estre pendue et estranglée à une potence qui sera dressée pour cet effet en la dite place, et la dite Isabelle Bertault d'assister aux dites exécutions, la corde au cou comme dit est, après lesquelles exécutions sera le corps du dit Jacques Bertault mis sur une roue sur le cap aux diamants au lieu ordinaire pour y demeurer et servir d'exemple. En outre condamnons les dits Bertault sa femme et sa fille en cent livres d'amende envers les seigneurs de ce pays et aux dépens, le surplus de leurs biens demeurant acquis et confisqués à qui il appartiendra." Sur appel interjeté par Bertault et sa femme de la sentence ci-dessus au Conseil Souverain, le 9 juin, le conseil présidé par le gouverneur de Courcelles et ou assistaient MM. de Tilly, Damours, de la Tesserie et Dupont et le substitut du procureur général, " les sieurs de Bonamour docteur en médecine et Roussel appelez pour suppléer le nombre de juges," le conseil ne modifia la sentence qu'en ceci, c'est que Bertault et sa femme furent condamnés en soixante livres d'amende applicable " une moytié aux Pères Recollets pour prier Dieu pour le repos de l'ame du dit Julien de la Tousche, et aux dépens, le surplus de leurs biens acquis et confisqués au Roy, faisant le dit Conseil remise à Nicolas et Jeanne Bertault enfants mineurs des dits Jacques Bertault et Gillette Banne du surplus de la dite amende, ensemble de la dite confiscation."

Cette sentence rendue le matin fut prononcée de suite aux accusés, et le même jour, 9 juin, à quatre heures de relevée Jacques Bertault et Gillette Banne furent exécutés sur la place de la haute ville, Isabelle assistant au suplice

de son père et de sa mère, la corde au cou, conformément à la sentence.

Si les lecteurs s'intéressent au sort de cette toute jeune veuve, je leur dirai qu'elle eut un enfant posthume (de son mariage avec de la Fousche; cette enfant baptisée sous le nom de Thérèse est une triste fin, elle mourut le 22 août 1702, "après plusieurs mois de maladie qui la réduisit à une si extrême amertume qu'elle se précipita dans la rivière sans aucune connaissance de ce qu'elle faisait (1). Isabelle ne fut pas trop longtemps dans le veuvage; le 6 novembre 1673 elle épousa à Boucherville Noël Lamence.

Ainsi donc cette femme, à l'âge de 14 ans, avait déjà passé par les événements suivants: elle s'était mariée; elle avait vu assassiner son mari; elle avait vu son père et sa mère, l'un étranglé et l'autre pendue; elle était devenue mère et elle s'était mariée en secondes noces. Etrange destinée! si étrange que je ne pense pas qu'on puisse en citer une semblable.

Devenue veuve une seconde fois le 3 novembre 1687, elle épousait quatre mois après, à Repentigny, Jean-Baptiste Pilon dit Lafortune. De ces deux derniers mariages elle eut beaucoup d'enfants, et aux dernières nouvelles que nous donne de cette intéressante personne le savant abbé Tanguay, auquel j'ai emprunté tous ses détails généalogiques, c'est-à-dire en 1700, elle était encore pleine de vie.

Les informations concernant les procédures criminelles seraient incomplètes si je donnais pas une idée des frais encourus; on verra par ce qui suit qu'ils étaient bien minimes comparés à ceux d'aujourd'hui:

"Les présents dépens ont été par nous taxés et modérés à la somme de quatre-vingt-dix-sept livres dix sous, scavoir pour nous quarante-huit livres, pour le procureur fiscal vingt-quatre, et vingt-cinq livres dix sous pour le greffier."

"Pour les huissiers et autres et jaullage (substance des prisonniers) au Vasseur huissier en tout suivant leur mémoire par nous taxés scavoir au Vasseur trente-cinq livres dix sols et à Biron six livres, dont exécutoire; fait à Québec le 11 juillet 1672.

L. T. CHARTIER."

(1) Dictionnaire généalogique de M. l'abbé Tanguay.

Ainsi donc les émoluments du juge, les honoraires du procureur fiscal et du greffier pour ce procès, la nourriture des trois prisonniers pendant un mois et quatre jours, (suivant le compte il fut alloué 5 livres par mois chaque !), les services des huissiers pour les tirer des prisons et les conduire plusieurs fois devant le juge, les escorter à l'amende honorable et à l'exécution, tout cela réuni se montait à la somme de 139 livres, soit vingt-sept piastres et quatre-vingt centins !

Avant de terminer cette étude sur certains procès criminels, voyons comme trait de coutume judiciaire du temps une étrange sentence rendue contre un meurtrier.

Dans le cours d'octobre 1679, Jean Rattier dit Dubuisson avait assassiné à St-François de Boucherville une jeune fille de 18 ans nommée Jeanne Couc. Ayant subi son procès à Trois-Rivières pour ce meurtre il fut condamné à mort, et il en appela de cette sentence au Conseil souverain, lequel rendit le 31 décembre 1680 la sentence suivante.

“Le Conseil a mis et met l'appel et sentence dont était appelé à néant et déclare le dit Rattier au lieu de St-François (*pour y être exécuté, je suppose*), condamne d'estre pris et enlevé des prisons et conduit par l'exécuteur à la place du marché de la basse ville pour y estre pendu et estranglé à une potence qui pour cet effet y sera dressée et en la somme de trois cents livres d'intérêts civils envers le dit Couc (*père de la jeune fille assassinée*), et sous le bon plaisir du Roy, attendu qu'il n'y a point d'exécuteur de haute justice, attendu qu'il tiendra prison jusques à ce qu'il y en ait un d'estably, SI MIEUX IL N'AIME EN ACCEPTER L'OFFICE, AUQUEL CAS LES PRISONS LUY SERONT OUVERTES.”

Le même jour la sentence fut lue à Rattier qui, comme on le pense bien, n'hésita pas à accepter la charge de bourreau, de fait quelques jours après il exerçait ses fonctions.

Plusieurs années après il arriva à ce Rattier, comme conséquence de sa charge peu enviable, une singulière aventure.

Sa femme et sa fille furent accusées et convaincues de complicité dans un vol ; elles furent condamnées comme receleuses, la fille à être fouettée sous la custode (en secret) à l'Hôpital-Général, par la religieuse maîtresse de discipline,

et la mère à être aussi fouettée, mais en public, aux carrefours de la ville de Québec, par l'exécuteur de la haute justice. Notons en passant que la charge de bourreau était un office dont les devoirs ne pouvaient être accomplis par un substitut d'ailleurs les registres l'attestent. On vit donc à Québec en 1693, je pense, le spectacle étrange et fort amusant, d'un mari fouettant sa femme en public, sans que la populace, quand même elle l'aurait voulue, ne put intervenir, puisque c'était par autorité de justice que se faisait cette correction maritale.

En terminant je crois devoir dire que si j'ai mis au jour quelques procès criminels, ce n'est pas pour jeter du discrédit sur la population canadienne au XVII^{me} siècle; non, à Dieu ne plaise, j'aime trop mon pays pour cela. Mon unique but a été de faire connaître les procédures criminelles en ce qu'elles avaient alors de curieux, d'étrange et de cruel.

Et puisque l'occasion s'en présente je suis bien aise de répéter ici ce que j'ai déjà dit ailleurs (1), ce sera ma conclusion.

Ceux qui voudraient représenter la société canadienne sous la domination française comme querelleuse, cruelle et immorale se tromperaient étrangement, de même que ceux qui voudraient la représenter comme étant semblable à la société chrétienne sous le primitive Eglise. Mais je puis dire ceci, c'est que j'ai parcouru avec attention les archives criminelles de cette époque, et, en tenant compte de la proportion de la population, et aussi en éliminant de nombreux délits qui ne sont plus atteints par les lois, j'ai constaté que le niveau moral de la population canadienne, sous l'ancien régime, était à peu près le même que celui de la population canadienne de nos jours: une des plus morales, sinon la plus morale de toutes les nations.

T. B. BÉDARD.

(1) Dix ans de notre histoire, 1660-1670; conférence à l'Institut-Canadien de Québec.

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(Suite.)

Pourquoi la pensée qu'il en aime une autre me bouleverse-t-elle à ce point ? Voudrais-je donc qu'il se condamnât à une vie d'isolement et de tristesse ? Ne suis-je pas injuste, déraisonnable, de le tenir responsable de l'involontaire changement de son cœur ? changement qu'il eût voulu cacher à tous les yeux—qu'il eût voulu se cacher à lui-même.

Pauvre Maurice ! il m'a aimée comme il pouvait. Et ne serait-ce pas la preuve d'une grande pauvreté de cœur d'oublier toujours ce que j'en ai reçu pour songer à ce qu'il aurait pu me donner de plus ?

Rien n'est impossible à Dieu. Il pourrait m'arracher à cet amour qui fait mon tourment.

Montalembert raconte que sa chère sainte Elizabeth pria Dieu de la débarrasser de son extrême tendresse pour ses enfants. Elle fut exaucée et disait : Mes petits enfants me sont devenus comme étrangers.

Mais je ne ferai jamais une si généreuse prière. Quand j'en devrais mourir—je veux l'aimer.

Oui, c'étaient de beaux jours. Jamais l'ombre d'un doute, jamais le moindre sentiment de jalousie n'approchait de nous et quoiqu'on en dise la sécurité est essentielle au bonheur. Beaucoup, je le sais, n'en jugent pas ainsi ; mais un amour inquiet et troublé me paraît un sentiment misérable. Du moins, c'est une source féconde de douleurs et d'angoisse. Je hais les dépits, les soupçons, les coquetteries et tout ce qui tourmente le cœur.

Maurice pensait comme moi. La veille de son départ pour l'Europe il me dit — (et avec quelle noblesse) — : Je ne redoute de votre part ni inconstance, ni soupçons. Je crois en vous et je sais que vous croyez en moi.

Oui, j'y croyais. Que n'y ai-je toujours cru ? Sa parole donnée c'était la servitude fière et profonde—mais il est triste de n'avoir que des cendres dans son foyer.

“ Tu m'appelle ta vie, appelle-moi ton âme,
Je veux un nom de toi qui dure plus d'un jour.
La vie est peu de chose, un souffle éteint sa flamme
Mais l'âme est immortelle ainsi que notre amour.”

Alors il croyait en son cœur comme au mien ; il ne comprenait pas que l'amour put finir. Mais cette tendresse, qui se croyait immortelle, s'est changée en pitié—et la pitié d'un homme, qui en voudrait ?

D'ailleurs, ce triste reste ne m'est pas assuré. Bientôt que serai-je pour lui ? Une pensée importune, un souvenir pénible qui viendra le troubler dans son bonheur. *Son bonheur*. Non, il ne saurait être heureux. Il est libre comme un forçat qui trainerait partout les débris de sa chaîne. L'ombre du passé se lèvera sur toutes ses joies ou plutôt, il ne saurait en avoir qui méritent ce nom. Quand on a reçu ce grand don de la sensibilité profonde, on ne peut guère s'étourdir, encore moins oublier. N'arrache pas qui veut le passé de son cœur. On ne dépouille pas ses souvenirs comme un vêtement fané. Non, c'est la robe sanglante de Déjanire qui s'attache à la chair et qui brûle.

Quand donc aurai-je la réponse de Mina ?

Il est huit heures. Pour elle, l'office du soir vient de finir et voici l'heure du repos. Que cette vie est calme ! Qu'elle est douce comparée à la mienne ! Autrefois, gâtée par le bonheur, je ne comprenais pas la vie religieuse, je ne m'expliquais pas qu'on pût vivre ainsi l'âme au ciel et le corps dans la tombe. Maintenant, je crois la vocation religieuse un grand bonheur.

Sa dernière journée dans le monde, Mina voulut la passer seule avec lui et avec moi. Quelle journée. Nous étions tous les trois parfaitement incapables de parler. Quand l'heure de son départ approcha, nous prîmes notre dernier repas ensemble ou plutôt nous nous mîmes à table, car nul de nous ne mangea. Ensuite Mina fit toute seule le tour de la chère maison des remparts, puis nous partîmes. Elle désira entrer à la Basilique. L'orgue jouait et l'on chantait le "Benedicite" sur un petit cercueil orné de fleurs. Ce chant me fit du bien. Je sentis que l'entrée en religion est comme la mort des petits enfants; déchirante à la nature, mais aux yeux de la foi, pleine d'ineffables consolations et de saintes allégresses.

A notre arrivée aux Ursulines, il n'y avait personne. Mina me fit avancer sous le porche, releva mon voile de deuil, et me regarda longtemps avec une attention profonde.

— Comme vous lui ressemblez, dit-elle douloureusement.

Elle s'éloigna un peu, et tournée vers la muraille, elle pleura. Cette faiblesse fut courte. Elle revint à nous, pâle, mais ferme.

J'aurais voulu rester avec vous jusqu'à votre mariage dit-elle avec effort; mais c'est au-dessus de mes forces.

Elle réunit nos mains dans les siennes et continua tendrement.

— Vous vous aimez et le sang du Christ vous unira. Puis s'adressant à moi :

N'exigez pas de lui une perfection que l'humanité ne comporte guère. Promettez-moi de l'aimer toujours et de le rendre heureux.

— Chère Sœur, répondis-je fermement, je vous le promets.

— Et toi, Maurice, reprit-elle, aie pour elle tous les dévouements, toutes les tendresses. Souviens-toi qu'il te l'a confiée— et sa voix s'éteignit dans un sanglot.

— Malheur à moi, si je l'oubliais jamais, dit Maurice avec une émotion profonde.

Elle sonna. Bientôt les clefs grincèrent dans la serrure et la porte s'ouvrit à deux battants. Mina m'embrassa sans prononcer une parole. Son frère pleura sur elle et la retint longtemps dans ses bras.

—Maurice, dit-elle enfin, pour l'amour de Jésus-Christ— et s'arrachant à son étreinte, elle franchit le seuil du cloître et sans détourner la tête, disparut dans le corridor.

Les religieuses nous dirent quelques mots d'encouragement que je ne compris guère. Puis la porte roula sur ses gonds et se referma avec un bruit que je trouvai sinistre. Le cœur horriblement serré, nous restions là.

O mon amie, me dit enfin Maurice, je n'ai plus que vous.

Cette séparation l'avait terriblement affecté. Mieux que personne, je comprenais la grandeur de son sacrifice, et mon cœur saignait pour lui. Je lui proposai une marche, croyant que l'exercice lui ferait du bien. Il renvoya sa voiture et nous prîmes la Grande Allée. Le froid était intense, la neige criait sous nos pas, mais le ciel était admirablement pur, et je me rappelle comme ce bleu profond du ciel attirait mon regard. Ni l'un ni l'autre, nous n'étions en état de parler. Seulement, de temps à autre, Maurice me demandait si je voulais retourner, si je n'avais pas froid—et il mettait dans les attentions les plus banales, quelque chose de si doux, une sollicitude si tendre que j'en restais toujours charmée.

En revenant, nous arrêtâmes aux Ursulines, pour voir Mina, déjà habillée en postulante et restée charmante malgré la coiffe blanche et la queue de poëlon. Elle pleura comme nous. Les grilles me firent une impression bien pénible, et pourtant que cette demi séparation me semblait douce, quand je pensais à mon père que je ne verrais plus, que je n'entendrais plus jamais. Plusieurs années auparavant, dans ce même parloir des Ursulines, je lui avais dit adieu pour quelques mois. Tous ces souvenirs me revenaient et me déchiraient le cœur. Maintenant pensais-je, je sais ce que c'est que la séparation.

Ce soir là je fis un grand effort pour surmonter ma tristesse et reconforter Maurice. Assis sur l'ottomane, qu'on nous laissait toujours dans le salon de ma tante, nous causâmes longtemps. L'expression si triste et si tendre de ses yeux m'est encore présente.

Alors je savais que mon existence était profondément mo-

diffiés—que je ne pourrais plus être heureuse parce que mon père me manquerait toujours ; mais je croyais à son amour, et c'était encore si doux.

Mon vieux Marc est toujours faible, je l'ai trouvé assis devant sa fenêtre et regardant le cimetière dont les hautes herbes ondoient au vent.

Mes parents sont là, m'a-t-il dit, et avant longtemps j'y serai couché moi-même.

Ces paroles m'ont émue. Lorsqu'on y a mis ce qu'on aimait le plus, le cœur s'incline si naturellement vers la terre. Tous nous irons habiter la *maison étroite* et en attendant, ne saurait-on avoir patience. La vie la plus longue ne dure guère. *Hier enfant et demain vieillard* disait Silvio Pellico. Cette fuite effrayante de nos joies et de nos douleurs devrait rendre la résignation bien facile. *O mes dix années de chaînes*, comme vous avez passé vite ! disait encore l'immortel prisonnier.

Pauvre Silvio ! qui n'a pleuré sur lui. Son livre si simple et si vrai laisse une de ces impressions que rien n'efface, car le plus irrésistible de nos sentiments c'est l'admiration jointe à la pitié. Je l'entends des femmes : les hommes sont rarement séduits par le malheur. Pour les toucher, les larmes doivent couler sur un beau visage, et encore faut-il qu'elles sèchent bientôt. Mais pour nous aucune séduction n'égale celle d'une grande infortune noblement supportée et Silvio traite les *âmes captives* comme Bossuet le disait des reines du bal.

On a tout dit sur la frivolité des femmes, et pourtant il est certain qu'une femme n'admire vraiment que l'homme du devoir—celui qui s'est mesuré avec l'épreuve et qui porte la divine auréole du sacrifice. Quelle femme n'a pas désiré mourir pour Silvio Pellico ?

En me mettant *Mio Pigrioni* entre les mains, mon père me dit : Livre admirable qui apprend à souffrir. Apprendre à souffrir, c'est ce qui me reste. *Qui rendra à la malheureuse sa félicité perdue ?*

Suivant Charles Sainte Foi, un bon livre devrait toujours

former un véritable lien entre celui que l'écrit et celui qui le lit. J'aime cette parole dont j'avais senti la vérité bien avant de pouvoir m'en rendre compte, et, des écrivains dignes de ce nom, ce n'est pas la gloire que j'envierais, mais les sympathies qu'ils inspirent.

En allant prendre l'habit religieux, Lacordaire se détourna de sa route, pour aller voir Silvio Pellico. Que se passa-t-il entre ces deux âmes si élevées, si divinement tendres ? J'ai souvent songé à cette entrevue—la seule qu'ils eurent jamais.

Quand je passe par les champs, je ne puis m'empêcher d'envier les faucheurs courbés sous le poids du jour et de la chaleur. J'en vois oublieux de leurs fatigues affiler leurs faux en chantant. Que cette rude vie est saine ! J'aime cette forte race de travailleurs que mon père aimait.

Souvent, je pense avec admiration à sa vie si active, si laborieuse. Riche comme il l'était, quel autre que lui se fut assujéti à un si énergique travail ! Mais il avait toute mollesse en horreur, et croyait qu'une vie dure est utile à la santé de l'âme et du corps.

D'ailleurs, il jouissait en artiste des beautés de la campagne. Non, disait-il parfois, on ne saurait entretenir des pensées basses, lorsqu'on travaille sous ce ciel si beau.

O mon père, je suis votre bien indigne fille, mais faites qu'au moins je sache dire : Non, je n'entretiendrai pas des pensées de désespoir sous ce ciel si beau.

C'est là dans cette délicieuse solitude qu'il m'a dit pour la première fois : Je vous aime. Je vous aime ! cri involontaire de son cœur qui vint troubler le mien.

Mon père, Mina, Maurice et moi, tous nous avons un faible pour cet endroit solitaire et charmant. Que de fois nous y sommes allés ensemble. Ces beaux noyers ont entendu bien des éclats de rire. Maintenant mon père est dans sa tombe, Mina dans son cloître et moi vivante, Maurice n'y reviendra jamais. Il disait de cette belle mousse

qu'on devrait se reprocher d'y marcher, que fouler les fleurs qui se cachent dans la mousse c'est une insulte à la beauté.

Ce soir tout était délicieusement frais et calme autour de l'étang. Pas le moindre vent dans les arbres ; pas une ride sur ces eaux transparentes glacées de rose. Couchée sur la mousse, je laissais flotter mes pensées, mais je ne sentais rien, rien que la lassitude profonde de l'âme.

Pauvre folle que je suis ! J'ai relu ses lettres et tout cela sur mon âme c'est la flamme vive sur l'herbe desséchée.

Pourquoi tant regretter son amour ? " Ma fille, disait le vieux missionnaire à Atala, il vaudrait autant pleurer un songe. Connaissez-vous le cœur de l'homme et pourriez-vous compter les inconstances de son désir ? Vous calculeriez plutôt le nombre des vagues que la mer roule dans une tempête."

Qu'importe ma beauté perdue. " Tôt ou tard ce beau visage se fut changé en cette figure uniforme que le sépulcre donne à la famille d'Adam. L'œil même de Chactas n'aurait pu vous reconnaître entre vos sœurs de la tombe. L'amour n'étend pas son empire parmi les vers du cercueil."

Comme on reste enfant ! Depuis hier, je suis folle de regrets, folle de chagrin. Et pourquoi ? Parce que le vent a renversé le frêne sous lequel Maurice avait coutume d'aller s'asseoir avec ses livres. J'aimais cet arbre qui l'avait abrité si souvent alors qu'il m'aimait comme une femme rêve d'être aimée. Que de fois n'y a-t-il pas appuyé sa tête brune et pâle ! De sa nature l'amour est rêveur, me disait-il parfois.

Cet endroit de sa côte d'où l'on domine la mer lui plaisait infiniment et le bruit des vagues l'enchantait. Aussi il y passait souvent de longues heures. Il avait enlevé quelques pouces de l'écorce du frêne, et gravé sur le bois entre nos initiales ce vers de Dante.

Amor che amator perdona (1).

(1) (L'amour impose à qui est aimé d'aimer en retour.)

Amère dérision maintenant, et pourtant ces mots gardaient pour moi un parfum du passé. J'aurais donné bien des choses pour conserver cet arbre consacré par son souvenir. La dernière fois que j'en approchai une grosse araignée filait sa toile sur les caractères que sa main a gravés, et cela me fit pleurer. Je crus voir l'indifférence hideuse travaillant au voile de l'oubli. J'enlevai la toile, mais qui relèvera l'arbre tombé—renversé dans toute sa force, dans toute sa sève ?.

Le cœur se prend à tout et je ne puis dire ce que j'éprouve, en regardant la côte. Je n'aperçois plus ce bel arbre, ce témoin du passé. J'ai fait enlever l'inscription. Lâcheté, mais qu'y faire ? Pendant ce temps, il est peut-être très occupé d'une autre.

Ma tante m'écrit qu'il est en voie de se distraire.

Ces paroles m'ont rendue parfaitement misérable. Pourquoi ne pas me dire toute la vérité ? Pourquoi m'obliger de la demander ? Non, je ne supporterai pas cette incertitude.

Mon Dieu, qu'est devenu le temps que je vous servais dans la joie de mon cœur ? Beaux jours de mon enfance, qu'êtes-vous devenus ? Alors le travail et les jeux prenaient toutes mes heures. Alors je n'aimais que Dieu et mon père. C'étaient vraiment les jours heureux. O paix de l'âme ! ô bienheureuse ignorance des troubles du cœur, où vous n'êtes plus, le bonheur n'est pas.

Je travaille beaucoup pour les pauvres. Quand mes mains sont ainsi occupées, il me semble que Dieu me pardonne l'amertume de mes pensées, et je maîtrise mieux mes tristesses. Mais aujourd'hui, je me suis oubliée sur la grève. Debout dans l'angle d'un rocher, le front appuyé sur mes mains, j'ai pleuré librement, sans contrainte et j'aurais pleuré longtemps sans ce bruit des vagues qui semblait me dire : *La vie s'écoule. Chaque flot en emporte un moment.*

Misère profonde ! il me faut la pensée de la mort pour

supporter la vie. " Relèvera-t-on avec le sel un mets insipide ? et quel goût trouver à une fade écume ?

Puisque Dieu a commencé qu'il achève de me briser. Qu'il étende la main et m'arrache comme l'herbe.

Qu'est-ce que ma force pour résister encore et comment garder ma patience ?

Seigneur, est-il digne de vous de déployer votre puissance contre une feuille que le vent emporte ?

Bientôt je serai dévoré par la poussière et comme le vêtement rongé par les vers."

Une hémorrhagie des poumons a mis tout à coup ce pauvre Marc dans un grand danger.

Je l'ai trouvé étendu sur son lit, très faible, très pâle, mais ne paraissant pas beaucoup souffrir. Je m'en vas, ma chère petite maîtresse, m'a-t-il dit tristement.

Le docteur intervint pour l'empêcher de parler. C'est bon, dit-il, je ne dirai plus rien, mais qu'on me lise la Passion de Notre-Seigneur.

Il ferma les yeux et joignit les mains pour écouter la lecture. L'état de ce fidèle serviteur me touchait sensiblement mais je ne pouvais m'empêcher d'envier son calme. Tout en préparant la table qui va servir d'autel, je le regardais souvent, et je pensais à ce que mon père me contait du formidable effroi que ma mère ressentit lorsqu'elle se vit toute jeune et toute vive entre les mains de la mort. Son amour, son bonheur lui pesait comme un remords.

J'ai été trop heureuse, disait-elle en pleurant, le ciel n'est pas pour ceux-là.

Mais lorsqu'elle eut communiqué, ses frayeurs s'évanouirent. Il a souffert pour moi, il me l'a dit, répétait-elle en baisant son crucifix.

Mon père s'attendrissait toujours à ce souvenir. Il me recommandait de remercier Notre-Seigneur de ce qu'il avait si parfaitement rassuré, si tendrement consolé ma pauvre jeune mère à son heure dernière. Moi, disait-il, je ne pouvais plus rien pour elle.

Horrible impuissance ! que j'ai sentie à mon tour. Quand

il agonisait sous mes yeux, que pouvais-je ? Rien qu'ajouter à ses accabllements et à ses angoisses. Mais en apprenant que son heure était venue, il demanda son viatique, et le vainqueur de la mort vint lui adoucir le passage terrible. Il vint l'endormir avec les paroles de la vie éternelle. Qu'il en soit béni, à jamais, éternellement béni.

Paix, dit le prêtre quand il entre avec le Saint-Sacrement, paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent. Je suis donc comprise dans ce souhait divin que l'Eglise a retenu de Jésus-Christ. Ah la paix ! j'irais la chercher dans le désert le plus profond, dans la plus aride solitude.

Ce matin j'ai assisté à tout et à demi cachée dans l'ombre, je sentais son regard sur moi. O maître du sacrifice sanglant ! je vous ai compris. Vous voulez que les idoles tombent en poudre devant vous. Mais ne suis-je pas assez malheureuse ? N'ai-je pas assez souffert ? O Père, ne commandez pas l'impossible sacrifice, ou plutôt Seigneur tout puissant, Sauveur de l'homme tout entier, ce sentiment où j'avais tout mis, sanctifiez-le, qu'il s'élève en haut comme la flamme et n'y laissez rien qui soit du domaine de la mort.

Marc est mort hier. La veille il semblait mieux. Nous avons eu un long entretien ensemble. Il me rappelait mon enfance, mon beau poney dont il était aussi fier que moi. Son vieux cœur de cocher se ranimait à ces souvenirs. Nous étions presque gais—du moins j'essayais de le paraître, mais quand je lui ai parlé de son rétablissement il m'a arrêtée avec un triste sourire et m'a demandé naïvement : Avez-vous quelque chose à lui faire dire ?

Cette parole m'a fait pleurer et j'ai répondu avec élan : Dites-lui que je l'aime plus qu'autrefois. Dites-lui qu'il ait pitié de sa pauvre fille.

Il serra mes mains entre ses mains calleuses et reprit avec calme : Ma chère petite maîtresse, je sais que la terre vous paraît aussi vide qu'une coquille d'œuf, je sais que la vie

vous semble bien dure. Mais croyez-moi, c'est l'affaire d'un moment. La vie passe comme un rêve.

Pauvre Marc ! la sienne est finie. Je l'ai assisté jusqu'à la fin. Non, Dieu n'a point fait la mort—la mort qui sépare—la mort si terrible même à ceux qui espèrent et qui croient.

C'est fini. Je ne verrai plus cet humble ami, cet honnête visage que je retrouve dans la brume de mes souvenirs. Je l'ai veillé religieusement, comme il l'avait fait pour mes parents, comme il l'eût fait pour moi-même et maintenant je dis de tout mon cœur avec l'Eglise : Qu'il repose en paix.

Oh ! qu'elle est profonde cette paix du cercueil ; comme elle attire les cœurs fatigués de souffrir. Et pourtant, la mort reste terrible à voir en face.

Ces angoisses de l'agonie, cette séparation pleine d'horreurs.

“ C'est la mort qui nous revêt de toutes choses ; ” mais comme ajoute Saint-Paul “ nous voudrions être revêtus par dessus ” et le dépouillement de notre mortalité, cette dissolution d'une partie de nous-mêmes, reste le grand châtement du péché.

Ah ! quand même l'Eglise n'en dirait rien, mon cœur m'apprendrait que Jésus-Christ n'a pas abandonné sa mère à la corruption du tombeau. O Dieu, que n'aurai-je pas fait pour en préserver mon père. Mais il faut que la sentence s'exécute, il faut retourner en poussière. Et pourtant malgré les tristesses de la tombe, c'est là que ma pensée se réfugie et se repose—là sur le “ lit préparé dans les ténèbres ” où chacun prend place à son tour.

“ Patrie de mes frères et de mes proches, mes paroles sur toi sont des paroles de paix. ”

(*Angeline à Mina.*)

Chère Mina,

Encore la grande leçon de la mort. Ce pauvre Marc nous a laissés. C'est un vîde. Il était de la maison avant

moi. J'aimais à voir cette bonne tête respectable qui avait blanchi au service de mon père. Vous vous rappelez qu'à sa mort, il ne voulût jamais prendre aucun repos. Ces souvenirs me revenaient pendant que je le veillais ; je le voyais les yeux rouges de larmes et le chapelet dans sa rude main.

Vous ne sauriez croire comme ces cierges qui brûlaient, ces prières récitées autour de moi me reportaient à notre veille si douloureuse, si sacrée. Chère sœur, on m'accuse de m'être refusée à toute distraction, et pourtant j'ai fait de grands efforts. Mais quand j'essayais de me reprendre à la vie sociale—de m'intéresser à quelque chose, ce murmure des prières récitées autour de son cercueil me revenait infailliblement et me rendait sourde à tout. Qu'est-ce que je pouvais pour soulever le poids de tristesse qui m'écrasait ? J'aurais tout aussi bien reculé une montagne avec la main.

Non, je ne crois pas avoir de grands reproches à me faire. Dieu m'a fait cette grâce de ne jamais murmurer contre sa volonté sainte. Qu'il en soit béni. Un jour, je l'espère du plus profond de mon cœur, je le remercierai de tout. Sur son lit de mort, mon fidèle serviteur remerciait Dieu de l'avoir fait naître et vivre pauvre. Et ny a-t-il pas aussi une bienheureuse pauvreté de cœur, n'y a-t-il pas aussi un détachement qui vaut mieux que toutes les tendresses ? Mais c'est la mort de la nature et devant celle-là comme devant l'autre, tout en nous se révolte.

Sûrement, Mina, vous n'avez pas oublié le pauvre *gris* dont Marc était fier. Avons-nous ri quand vous recommenchiez toujours à l'interroger sur le fameux voyage qu'il contait si volontiers et avec tant d'art ! Le *gris* est bien infirme maintenant, ce qui n'avait pas diminué la tendresse de Marc. Le jour de sa mort il se le fit amener dans la fenêtre, et c'était à la fois comique et touchant de le voir s'attendrir sur le pauvre cheval qu'il nommait "son vieux compagnon."

Mon amie, je ne saurais blâmer votre frère de chercher à se distraire. Il doit en avoir grand besoin. Pauvre Maurice ! Mais au vent les nuages se dissipent.

Vous ai-je dit que Marc s'est recommandé à votre souvenir. Je vous avoue qu'en l'accompagnant au cimetière, j'aurais voulu voir s'ouvrir pour moi les portes de cet asile

de la paix, mais ce n'est pas ici que je dormirai mon sommeil. C'est dans votre église, tout près de vous et à côté de lui. En attendant il faut vivre et je n'en suis pas peu en peine. Mes repas solitaires me sont une rude pénitence. Les vôtres me paraîtraient aussi bien longs. Etre rangées sur une ligne, tout autour d'un grand réfectoire, c'est terriblement monastique. Qu'il est loin le temps où nous mangions ensemble le pain béni de la gaieté.

LAURE CONAN.

(à continuer.)

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Nous n'avons pas encore de *Ministère de la Santé* dans notre parlement provincial ; néanmoins, il arrive quelquefois que des questions concernant la santé publique sont soumises à l'étude de nos législateurs. Ainsi en est-il du bill présenté par le député d'Hochelaga, dans le but de permettre à certaines municipalités de la banlieue, situées en amont de Montréal, de communiquer avec l'égout principal de la ville. C'est une question de haute hygiène : pourquoi n'en dirions-nous pas un mot ?

Si je ne me trompe pas, dans l'interprétation des actes parlementaires, le bill en question rencontre une opposition assez sérieuse pour subir le sort des choses mortelles de ce monde et passer de vie à trépas. Montréal s'oppose énergiquement, par toutes les puissances dont cette ville peut disposer à la passation de ce bill.

Les causes de cette opposition sont que l'égout principal de Montréal, ayant coûté trois millions de dollars et étant d'une capacité relativement insuffisante, on ne doit permettre à d'autres municipalités d'y transporter leurs eaux qu'à condition qu'elles paient leur quote part dans les trois millions dépensés et aussi dans le coût que nécessitera l'agrandissement de l'égout. Comme on le voit, cela équivaut à un refus formel, les municipalités étant dans l'impossibilité de satisfaire à ces conditions.

Je n'ai pas à discuter ici ces conditions imposées, ni à défendre les droits des municipalités où je demeure, j'attirerai seulement l'attention sur un point important qui est celui-ci : *Montréal doit raisonnablement avoir à cœur que ces réformes de la Banlieue se fassent au plus tôt, dans l'intérêt de ses habitants tout particulièrement.* A quoi lui servent, en effet, toutes ses précautions sanitaires, sans cette amélioration principale des municipalités qui l'environne ? D'où lui vient l'air que respirent les citoyens de Montréal ? de l'amont de Montréal n'est-ce pas, puisque la montagne arrête les vents du nord. Les vents de l'ouest et du sud qui sont les vents les plus fréquents, soufflent presque continuellement de son côté, emportant avec eux toutes les décompositions animales.

et végétales qui se rencontrent sur leur passage. L'assainissement de la partie située en haut de la ville est donc de l'urgence la plus rigoureuse.

Les rapports sanitaires de Montréal nous prouvent que les foyers de contagion lui viennent de ce côté et avant de travailler à autre chose, il me semble que tous les efforts devraient converger vers ce but et il vaut bien mieux pour la cité de Montréal laisser passer nos égouts ; elle sera bien dédommée par l'air pur que nous lui donnerons *gratuitement*.

C'est bien mal entendre les intérêts généraux que d'exposer, par des conditions pécuniaires trop onéreuses, cette question vitale à être renvoyée aux calendes grecques.

Il y a quelques années, il se fit une enquête à Paris, sur l'état des égouts. On constata qu'il leur fallait un lavage en grand par une quantité d'eau considérable, et le baron Haussmann proposa l'idée de faire venir à Paris les eaux de la Loire pour entretenir dans les égouts un lavage continu, un courant qui entraînerait avec lui toutes les matières fermentescibles pouvant donner lieu à des miasmes délétères.

S'il était construit un canal collecteur de tous les ruisseaux qui serpentent à travers la Côte St-Antoine et la ville St-Henri, canal qui apporterait ses eaux à l'égout principal de la ville de Montréal, cette innovation serait supérieure, pour l'assainissement de cet égout, à tous les curages dispendieux auxquels on est obligé de recourir assez souvent.

Les auteurs du bill de santé qui est soumis à la Législature, devraient mettre comme condition *sine qua non* de la santé de la ville de Montréal, l'assainissement de la Banlieue. L'assainissement du centre ne peut se faire que par l'assainissement de la circonférence : ce serait là un véritable cordon sanitaire. A quoi sert une maison construite selon les prescriptions hygiéniques si l'air malsain y pénètre par toutes ses ouvertures.

Le printemps nous est arrivé, comme de coutume, avec ses journées qui tiennent plus de la saison froide que de la saison chaude ; cela n'empêche pas que son apparition met le sourire aux lèvres, comme les bourgeons aux rameaux,

et que nous le saluons comme une aurore qui se lève, aurore d'une végétation abondante, joyeux avant-coureur d'une riche moisson.

Il est une moisson, moisson nouvelle que nous avons plus à cœur et sur laquelle nous fixons les yeux longtemps à l'avance, c'est la moisson du raisin. La culture de la vigne étant probablement destinée à amener une révolution importante et dans les mœurs et dans la fortune agricole de notre pays, il est bien à propos de dire un mot du phylloxera, cet ennemi juré de la vigne.

Le phylloxera n'est pas à craindre, paraît-il, dans nos vignes naissantes, vu notre climat ; c'est là une opinion gratuite, sans garantie satisfaisante de sa raison d'être. Il est donc bon de savoir comment combattre cette petite bête si terrible que tous les efforts conjurés n'ont pu anéantir.

M. Bidault vient de faire une communication à l'Académie des sciences enseignant un procédé nouveau de combattre le phylloxera. L'échauffement du sol favorise l'éclosion du phylloxera aptère et du phylloxera ailé, il faut donc diminuer la température du sol, entretenir sa fraîcheur pour empêcher cette éclosion. Gayonnons nos vignes s'écrie M. Bidault, et le phylloxera disparaîtra.

“ Les fourmis, nous dit-il, nous offrent une observation qui prouve qu'un sol gayonné est peu favorable aux éclosions ; lorsqu'elles établissent leurs nids dans les prés, elles sont dans la nécessité, pour faire éclore leurs œufs, d'élever à travers les brins d'herbe des sortes de tours, faites avec de la poussière de terre, dans lesquelles elles ménagent des galeries où elles installent leurs œufs pendant le jour ; sur un sol dénudé, elles ne font aucun travail semblable, si ce n'est dans les saisons pluvieuses.”

Il est certainement possible de mettre ce système nouveau en pratique, tout en laissant dénudés le pied des ceps pour favoriser l'aération des racines.

Si le printemps ressuscite la nature parmi nous, il n'en est pas ainsi sur les terrains glacés de l'arctique. La science des grandes explorations du pôle nord, marchant à la suite de Franklin, y est occupée à la recherche des expédition-

naires de la *Jeannette*, perdue depuis plusieurs mois, écrasée comme une frêle coquille entre deux banquises. Quelques-uns des aventuriers courageux de l'équipage ont pu aborder la pays des vivants, mais nous n'avons pas encore de nouvelles de son commandant M. Delong et de dix-huit de ses compagnons.

Les expéditions polaires ont déjà fait beaucoup de victimes ; cela ne ralentit pas l'ardeur des nouveaux aventuriers. Ainsi le commandeur Cheyne, autorisé par les savants d'Angleterre et des Etats-Unis, est à organiser une nouvelle excursion du côté du pôle. Selon lui, la découverte du pôle ne peut se faire qu'en ballon, la navigation seule est insuffisante.

Dans l'opinion du commandeur, le pôle est un archipel en glace épaisse ne présentant aucune espace à la navigation. On peut se rendre en bateau néanmoins jusqu'à la baie St-Patrice, où l'on rencontre du charbon presque à la surface du sol. Arrivé à la baie St-Patrice trois observatoires seront établis, l'un dans le voisinage de la baie St-Patrice, le deuxième cinquante milles plus au nord, et le troisième à même distance au sud. Ces observatoires seront en communication au moyen de fils télégraphiques, et serviront aux observations météorologiques. De cette manière la direction et la force du vent seront bientôt connues sur une distance de cent milles. De ce point géographique au pôle, il y a 459 milles ; dès que le vent serait favorable, l'excursion en ballon aurait lieu. Trois ballons sont construits à cet effet, coûtant en tout la somme de vingt mille dollars. Chaque ballon portera trois hommes, quelques chiens esquimaux et des provisions pour cinquante et un jours.

D'après le commandeur Cheyne, l'observation lui permet de constater que dans certains cas le vent souffle dans la même direction pendant deux ou trois jours ; or, il ne lui faut pour franchir la distance infranchissable jusqu'ici que vingt-trois heures. L'espace franchi, le voyage se continuerait par la Russie, ou bien le retour pourrait s'effectuer par le même chemin.

Telle est l'excursion que les savants d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada sont à organiser ; c'est à qui ira planter son drapeau sur cette terre inconnue. Ces soldats

de la science, comme on le voit, n'en cèdent pas aux soldats de la guerre.

Sans sortir de mon sujet, je ne puis m'empêcher d'attirer l'attention des lecteurs de la *Revue Canadienne* sur la naissance d'une revue mensuelle d'astronomie populaire, de météorologie et de physique du globe, qui vient d'être fondée à Paris, et qui est publiée par M. Camille Flammarion, avec le concours des principaux astronomes français et étrangers. Pour donner une idée de l'intérêt de ce nouveau journal, je dois mettre sous les yeux des amateurs quelques paragraphes du programme de M. Flammarion :

“L'*Astronomie*, cette science si belle, si vaste, si profonde, qui a pour but la connaissance générale de l'Univers, compte aujourd'hui des amis et des adeptes dans toutes les classes de la société. Nul esprit cultivé, nul être intelligent ne pourrait maintenant rester étranger aux découvertes magnifiques qui nous font vivre au milieu des spectacles les plus grandioses de la nature, et qui nous mettent en communication intime avec les sublimes réalités de la création.

“La connaissance de l'Univers, la science intégrale par excellence, nous offre en ce moment l'exemple de l'une de ces transformations radicales qui font époque dans l'histoire. Elle sort du chiffre pour devenir vivante. Le spectacle du Ciel s'est transfiguré. Ce ne sont plus des blocs inertes roulant en silence dans la nuit éternelle que le doigt d'Uranie nous montre au fond des cieux : c'est la Vie, la vie éternelle et universelle se déroulant en flots d'harmonie jusqu'aux horizons inaccessibles de l'infini qui fuit toujours.....

“Loin d'être une science isolée et inabordable, l'*Astronomie*, renfermée à tort jusqu'à ces derniers temps dans des sanctuaires embastionnés, est, au contraire, la science la plus sympathique et la plus éminemment populaire, celle qui nous touche le plus près, celle qui est la plus nécessaire à notre instruction générale et en même temps celle dont l'étude offre le plus de charmes et réserve en surprises les plus pures jouissances. Elle ne peut pas nous être indifférente, car elle seule nous apprend où nous sommes et ce que nous sommes ; de plus, elle n'est pas hérissée de chiffres, comme de sévères savants voudraient le faire croire ; les formules algébriques ne sont que des échafaudages analogues à ceux qui ont servi à construire un palais admirablement conçu ; que les chiffres tombent, et le palais d'Uranie respendit dans l'azur, offrant aux yeux émerveillés toute sa grandeur et toute sa magnificence !

“Nous habitons une planète, exactement comme si nous habitons Vénus ou Jupiter, et nous sommes tous citoyens du Ciel sans le savoir.

“...Notre intention est de traiter successivement ici tous les intéressants problèmes de l'*Astronomie*, de la *Physique* du globe, de la *Météorologie*, sous une forme accessible à tous et en termes compréhensibles pour tout le monde.

“Notre journal sera donc “populaire,” mais il sera *scientifique*.

Notre but n'est pas ici d'enseigner à des enfants ; nous venons nous entretenir avec des égaux sur des questions qui nous intéressent tous, et nous ne considérons pas nos auditeurs, nos lecteurs, comme étant d'une intelligence inférieure à la nôtre.

...Notre premier numéro porte la date du 1^{er} mars, naturellement. Mars est le premier mois du calendrier établi depuis Romulus ; septembre en est le septième, octobre le huitième, novembre le neuvième, décembre le dixième, janvier le onzième, février le douzième, et, dans les années bissextiles, le jour supplémentaire s'ajoute de lui-même à la fin de l'année. Ce n'est que par une incon séquence (comme il y en a tant d'exemples dans l'histoire et la politique) que, depuis quelques siècles, les nations européennes célèbrent le renouvellement de l'année au milieu des plus tristes jours de l'hiver. Pour nous, nous commençons nos annales célestes avec le Soleil, et nos premiers pas dans cette voie sont illuminés par les rayons de l'espérance."

Avec un programme aussi noblement énoncé, qui ne se sent pris d'affection pour cette science nouvelle de l'astronomie destinée à un si grand but, qui est de fortifier plusieurs autres sciences qui ont besoin d'être secourues par elle pour se développer avec avantage ?

Je terminerai cette causerie un peu comme je l'ai commencée, en parlant encore d'hygiène ; seulement qu'on ne s'effraie pas, la fin n'est pas sérieuse.

Il vient de se former une société, composée des professeurs de Fribourg, appelée *Société de "ne pas enlever son chapeau."* Les doctes professeurs veulent réformer l'antique coutume, prétextant qu'elle peut causer de dangereux refroidissements. Ils ont voulu faire décréter officiellement la nouvelle habitude par une autorisation du conseil municipal de la ville. Ce dernier corps ne s'est point rendu complètement à la demande des hygiénistes rigoureux de Fribourg, reconnaissant, je suppose, son incompétence en semblable matière. Ils les a approuvés, sans consentir à recommander le nouvel usage.

La nouvelle société fait peu d'adeptes ; le salut étant dans les mœurs depuis si vieille date, il est difficile de le proscrire.

Voyons, messieurs les professeurs de Fribourg, renoncez à votre innovation, au moins en été ; le salut n'a jamais tué personne. Le salut pour tous ; excepté pour le soldat, attendu, dit un vieux bouquin, qu'il ne sait pas tenir à la fois le chapeau et l'épée—et, pour le magistrat, parce qu'il représente la loi, que tout le monde doit saluer.

REVUE POLITIQUE

Le Conseil Législatif vient de sanctionner la vente de la partie occidentale du chemin de fer du nord. La majorité a été la plus faible que l'on puisse avoir : une voix. Le vote, pris dans la nuit, a eu pour témoin une foule anxieuse encombrant les galeries.

Ce n'est pas souvent que les délibérations de ce Corps Législatif sont suivies avec autant d'intérêt. C'est le privilège des Chambres Hautes d'accaparer l'attention dans les circonstances graves, dans les moments d'effervescence politique. C'est en elles que réside le dernier espoir des minorités. Un gouvernement fort a mille moyens à mettre en œuvre pour influencer un député dont le mandat doit subir de fréquents renouvellements. Devant un juge inamovible, la force de sa position dépend à un plus haut degré de l'excellence de son administration, de la rectitude de ses projets. Un courant populaire irréfléchi, comme il s'en produit quelquefois, viendra se briser, pour le plus grand bien du pays, contre ce roc immuable que l'on nomme une "chambre irresponsable."

La mesure ministérielle a franchi l'écueil que l'on croyait fatal. La division du chemin de fer du nord en deux parties est maintenant un fait accompli. La province de Québec possède le terminus du chemin du Pacifique, et elle peut mettre à son actif une somme de trois millions six cent mille dollars.

La situation change d'aspect maintenant. La vente de la partie du chemin de fer du nord allant de Montréal à Québec ne paraît pas accueillie avec la même faveur que l'autre. Les arguments de la presse ministérielle n'ont plus le même poids lorsqu'on les applique à la seconde vente projetée. Avec les trois millions et demi du syndicat du Pacifique, le fantôme de la taxe directe s'est évanoui ou plutôt éloigné ; et il ne s'agit plus maintenant d'assurer à la province, par une législation habile, l'important terminus où doit affluer le commerce de l'Ouest. C'est fait.

Ces considérations seront écartées du débat et la mesure subira l'épreuve sur son mérite intrinsèque.

La majorité du gouvernement qui s'est tenue au chiffre élevé de trente voix sur la première vente, sera moindre sur

la seconde. Plusieurs députés ont fait leurs réserves et ont laissé poindre une hostilité future à la vente de la partie orientale. Quelques libéraux que les considérations ci-dessus ont entraînés du côté de la majorité, seront maintenant des adversaires pour le gouvernement. La mesure, cependant, sera adoptée dans l'Assemblée Législative ; le ministère y perdra quelques voix qu'il retrouvera quelques jours plus tard.

Au Conseil, les deux partis sont de forces presque égales. Le moindre déplacement pourrait faire tourner la balance. On ne voit pas, dans les compte-rendus parlementaires qu'aucun Conseiller Législatif votant avec la majorité se soit déclaré hostile à la vente de l'autre partie du chemin. Mais il y a là une incertitude qui tiendra l'attention publique en éveil.

Il est digne de remarque que la véritable opposition aux mesures du gouvernement a été faite non par les libéraux, mais par des conservateurs. Sur presque toutes les questions importantes, on voit divers groupes de conservateurs mettre de côté les considérations de parti, pour suivre les données de leur jugement. De ces groupes dissidents partent ordinairement les coups les plus redoutables, les plus difficiles à parer pour un ministère. Le véritable contre-poids du parti conservateur se trouve en lui-même. C'est un spectacle que l'autre parti ne donne guère.

Les autres projets ministériels sont complètement rejetés dans l'ombre. Un seul a causé quelques commentaires : la nomination d'un président du Conseil qui ne fera plus parti du ministère. Le nombre des ministres sera réduit à six. Le Conseil Législatif n'a adopté le projet qu'à la majorité d'une voix.

* * *

Pendant que nos chambres provinciales accaparaient l'attention, de graves questions se discutaient à Ottawa. La capitale fédérale se vengeait de l'indifférence ou plutôt de la distraction du public, en posant les bases des grandes discussions futures. Les programmes de l'avenir—on peut le dire—ont commencé à se dessiner dans le mélange un peu confus des discours, des motions et des votes.

Il faut quelques mots de préambule pour expliquer notre pensée.

Dans le mois de février dernier, un cri, non tout à fait inconnu mais assez nouveau pour ne pas passer inaperçu, a été poussé tout à coup par le club des jeunes libéraux de Montréal. Une série de "résolutions," fruit des délibérations de cette société politique, publiée le lendemain dans

les organes libéraux, déclare que le Canada est mûr pour l'indépendance, et que son importance ne lui permet plus de se contenter du rôle effacé de colonie.

Les journaux conservateurs ont simplement signalé la chose, sans paraître y attacher d'importance. Mais, il y a quelques jours, la même association politique, dans un banquet patronisé par les chefs du parti libéral, a affirmé plus fortement encore ses idées d'indépendance. Tous les discours prononcés autour des tables du festin, portent l'empreinte du même sentiment.

L'enthousiasme cependant n'a pas dépassé la porte de la salle du club et n'a pas franchi les murs de la chambre du banquet. Les auteurs de ces résolutions—tous des jeunes gens—ont paru y mettre une certaine indécision. Les chefs libéraux français restaient d'ailleurs dans la réserve, tandis que les feuilles anglaises désapprouvaient. L'idée cependant faisait son chemin, et elle allait se manifester à Ottawa sous une forme plus prudente, plus captieuse et moins radicale dans la bouche même de M. Blake.

Les élections fédérales auront vraisemblablement lieu dans le cours de l'été. Le ministère conservateur, dont la politique fiscale a produit de bons résultats, se sent fort dans l'opinion publique. Le moment serait propice, à son point de vue, pour consulter les sentiments de l'électorat. D'un autre côté, le parti libéral, après quatre sessions, se voit impuissant à soutenir ses couleurs libres-échangistes ; et, à part la question du tarif, la politique fédérale, débarrassée du chemin transcontinental du Pacifique, n'offre aucun sujet d'un intérêt assez puissant ou d'une importance assez grande pour faire la base d'un programme.

Il faut donc une idée nouvelle. Et M. Blake croit l'avoir trouvée. C'est un reflet des résolutions du "Club national."

Le chef libéral a posé comme principe : revendication pour le Canada du droit de conclure lui-même ses traités de commerce. C'est habile à la veille des élections. M. Blake touche à une corde sensible, que les orateurs de son parti sauront faire vibrer. Il ne s'agit plus ici d'indépendance politique, bien que le principe y soit une tendance et marque une étape importante vers ce but final. Mais c'est l'agitation contre l'Angleterre, agitation dans le but de lui arracher l'abandon d'un privilège auquel elle tient énormément. Le peuple est toujours porté à favoriser un mouvement qui peut accroître ses libertés. Le droit de régler nous-mêmes nos relations commerciales serait, d'ailleurs, un magnifique couronnement pour notre politique de protection douanière.

Le système colonial anglais a subi, pendant ce siècle, des modifications profondes. Au Canada, nous avons fait, depuis

quarante ans, des pas de géants dans la voie de l'affranchissement. De fait nous pouvons nous vanter d'être aussi libre qu'aucun autre peuple de l'univers. Nous avons plus de libertés intérieures que toute autre nation civilisée, et il ne nous manque plus guère, à l'extérieur, que le droit de régler nous-mêmes nos relations commerciales avec les pays étrangers. Essayons de le gagner pacifiquement ; nous en avons déjà gagné tant de ces pacifiques victoires que nous pouvons en attendre une autre.

Nous avons déjà fait quelques progrès vers l'émancipation commerciale. L'élévation de notre tarif contre les produits anglais en est un ; la nomination d'un commissaire auprès de la cour impériale en est un autre. Sir A. T. Galt est chargé de veiller à ce que le Canada soit mis en position de profiter des avantages que l'Angleterre sait si bien s'assurer dans les traités commerciaux qu'elle contracte. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore pu juger de l'effet de cette mission. Les autorités britanniques n'ont pas mis obstacle aux procédés de notre commissaire, et le traité anglo-français en voie de se conclure nous réserve peut-être quelques surprises agréables. La participation aux avantages que l'Angleterre obtient des nations étrangères vaudrait beaucoup mieux pour nous que l'indépendance commerciale. La métropole est placée, dans tous les marchés du monde, sur le pied de la nation la plus favorisée. Elle doit cette faveur universelle à ses capitaux, à son esprit d'entreprise et à son immense commerce. Le Canada seul, isolé, sans appui, ne pourrait obtenir pour sa minime population de quatre millions la vingtième partie de ces avantages. Ne nous faisons pas illusion : avec le "droit" de régler nos relations commerciales ne nous viendraient pas des traités de commerce tout "faits." Des nations plus importantes que nous, ayant non seulement l'indépendance commerciale mais l'indépendance politique, voient souvent leurs négociations infructueuses. Que l'Angleterre renonce à son système d'exclusion, qu'elle nous permette d'intervenir dans ses traités, comme le ministère fédéral le demande, et le commerce canadien n'aura rien à envier aux autres.

Il n'y a pas de doute que ces entraves disparaîtront avant longtemps. Le commerce anglais devra se résoudre à compter sur ses seules ressources, à faire la concurrence sur un pied d'égalité sans l'aide de ses tributaires. Jusqu'à présent, il a profité des immenses avantages que lui procure la vassalité des commerces coloniaux, et il a pu établir sa prépondérance universelle. Mais le temps use peu à peu les liens politiques qui ont créé cet état de choses ; insensiblement ils se relâchent, et un moment viendra où la transition à un autre état se fera naturellement et sans secousse. La

position des colonies n'est pas parfaitement normale, absolument parlant. Car s'il est un terrain sur lequel les hommes doivent être égaux, c'est bien sur le terrain purement commercial,—ce qui n'a aucun rapport avec la hiérarchie politique et avec les inégalités naturelles de l'état social.

La question de l'émancipation commerciale va donc probablement former la base du programme libéral pour les prochaines élections. Mais le parti, d'accord sur ce point, sera divisé en deux nuances bien distinctes sur la question d'indépendance. Les libéraux d'Ontario ne voudront pas aller aussi loin que leurs alliés de Québec—pour le moment du moins. Plus tard ils se laisseront peut-être entraîner, comme la chose s'est déjà vue. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer que les conservateurs canadiens-français ont été les premiers à arborer l'étendard protectioniste ; les premiers, ils ont porté la division des partis sur la question du tarif douanier, et leurs alliés d'Ontario les ont suivis. Les libéraux canadiens-français auront-ils la même influence ?

Demander l'indépendance généralement, c'est prononcer un grand mot, un mot sonore, mais un mot vague. Est-ce l'indépendance de tout le Canada, de toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord ? Est-ce l'indépendance séparée pour le groupe français de la province de Québec ? Est-ce la conservation de l'état fédératif actuel, avec, en moins, la tutelle de l'Angleterre ? Celui qui veut faire sortir un peuple de la voie où il marche sans encombre, doit savoir où il veut le conduire. Et tant que les novateurs ne pourront pas montrer un but précis et bien déterminé, nous devons prendre leur programme pour l'un de ces cris à effet qu'un peuple imprudent prend quelquefois pour une grande idée et un système tout fait.

Que d'objections graves à faire ? Remettre nos destinées entre les mains de la majorité anglaise d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, sans contre-poids de l'autre côté de l'Atlantique, c'est un terrible danger auquel la nationalité canadienne-française ne devra jamais s'exposer, à moins que notre système fédératif ne soit profondément modifié dans le sens de la décentralisation.

La centralisation, voilà une autre question de l'avenir. Tôt ou tard les partis devront se rencontrer sur ce terrain—que le Canada soit colonie ou état indépendant. Il importe que les hommes politiques qui aspirent aux sommets se préoccupent de cette éventualité.

Pendant la présente session fédérale, on a parlé plus que

jamais de centralisation. Les conflits de juridiction entre le pouvoir central et les législatures provinciales deviennent fréquents. A Toronto comme à Québec, on commence à s'inquiéter des faciles triomphes du pouvoir qui siège à Ottawa. Les principes posés par la Cour Suprême peuvent conduire à la négation absolue de l'idée fondamentale de notre système politique.

Les deux partis s'accusent tour à tour d'être centralisateur. Car, de toutes les discussions, il ressort que la centralisation n'est pas populaire et qu'aucun parti ne veut en faire son programme. Qu'il en soit toujours ainsi ! Mais c'est reconnaître qu'il y a là un terrain à exploiter, un sujet qui peut remuer le peuple.

La division des opinions est encore confuse ; chaque parti prend position suivant les circonstances. Les conservateurs canadiens-français sont, je crois, en grande majorité décentralisateurs ; mais quelques-uns des chefs du parti sont d'une opinion contraire. Au Sénat les sénateurs canadiens-français font de louables efforts pour sauvegarder les droits des provinces ; les libéraux prennent la position contraire. M. Blake est tour à tour centralisateur et décentralisateur. Il veut donner au pouvoir fédéral le droit de légiférer sur le mariage, pendant qu'il lui refuse celui de faire des lois concernant les cours d'eau. Dans un vote sur la question, on voit une division toute arbitraire lorsque le gouvernement n'est pas en cause. Aucun parti, pris dans son ensemble, n'a sur ce point de principes arrêtés ; il n'a que des tendances.

C'est pour notre province que cette question a le plus d'importance. L'autonomie pour nous est bien différente dans ses caractères et dans ses effets, que pour les autres provinces. Notre législation provinciale a pour bases des principes tout autres. Être décentralisateur c'est le devoir de tout canadien-français qui aime sa nationalité.

Il existe pour nous un danger permanent : la Cour Suprême. Avec ce tribunal tel que constitué, la centralisation fera fatalement son œuvre.

Les plaintes faites l'an passé ont eu pour effet un amendement important à la constitution de la Cour Suprême. Un projet de loi—non encore adopté—tend à rendre justice à la province de Québec. Deux juges de nos cours assisteront les juges de la Cour Suprême dans les causes d'appel de nos tribunaux. C'est un commencement de changements : attendons-nous d'en voir venir une série d'autres. Cette amélioration

ration est insuffisante. Le mal est plus profond ; il est dans l'édifice lui-même. Il faut que cet édifice disparaisse.

Nous n'avons besoin de rien autre chose qu'une bonne cour d'appel provinciale. Nous l'avons ou nous pouvons l'avoir. Notre système est parfait en lui-même. Nous avons des lois particulières, nous devons avoir une organisation judiciaire particulière. La Cour Suprême n'a raison d'être, pour nous, que dans les litiges se rapportant à des matières régies par les lois fédérales. C'est ce qu'ont fait remarquer ceux qui se sont opposés à la création de ce tribunal. On nous donne maintenant raison ; on reconnaît que nous avons droit de nous plaindre. Mais la satisfaction que l'on nous donne—bien qu'elle ait du mérite—n'est pas suffisante. Acceptons-là en attendant mieux ; mais ne perdons pas de vue que le danger existe toujours.

* * *

Les Etats arrosés par le Mississipi ont subi pendant ce mois les ravages de l'inondation. En un grand nombre d'endroits les digues ont été insuffisantes à protéger les campagnes. Les pertes matérielles sont considérables. Des cités entières ont eu besoin de secours et la charité publique, malgré des prodiges, a pu à peine se montrer à la hauteur du désastre.

Dans un message au Congrès, le président Arthur conseille aux représentants de la nation de faire tout ce qui est humainement possible pour prévenir le retour de ces calamités. S'il faut des millions, que le gouvernement ne recule pas devant une telle dépense. Les Etats du Sud, peu habitués depuis vingt ans aux faveurs de l'autorité, sont agréablement surpris des paroles du président.

* * *

L'Europe est tranquille. La presse oublie peu à peu les discours enflammés du général Skobelev ; le czar et l'empereur d'Allemagne s'efforcent de démontrer, par des procédés amicaux, que le conflit des Slaves et des Teutons, s'il doit avoir lieu, est réservé pour les générations futures.

En France, le ministère de Freycinet a expulsé quelques religieux qui avaient repris possession de leurs abbayes. Il paraît se faire une division prononcée entre les divers groupes de la gauche. Gambetta travaille avec activité à reprendre prestige que trois mois de pouvoir lui ont fait perdre.

Le sénat français a cessé de résister ; il sera maintenant le pâle reflet de la chambre basse. Il a décrété l'instruction athée obligatoire et il votera toute mesure radicale que la Chambre des députés proposera.

Pauvre France !

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

EXIL ET PATRIE, drame en 5 actes, par le R. P. Ed. Hamon, S.J. ;
Montréal : J. Chapleau & Fils, imprimeur, 31, rue Cotté.

Voilà une pièce qui a un but doublement patriotique. Le R. P. Hamon combat une des plus grandes plaies de notre nationalité : l'émigration des Canadiens-français aux États-Unis. En même temps il indique, comme remède à ce mal, la grande œuvre de la colonisation de la vallée de l'Ottawa. Il s'agit dans ce drame d'une famille qui, persuadée par les belles paroles d'un embaucheur, vend sa terre à St-Jérôme et s'en va chercher fortune aux États-Unis. D'Arbant, le père de famille, se rend à Boston et y dépense bientôt toutes ses épargnes. Ensuite il joue de malheur ; l'un de ses fils apostasie, des spéculateurs achèvent de le ruiner lui-même, sa pauvre femme meurt de désespoir et de tristesse sur une terre étrangère, et des créanciers impitoyables font vendre le peu de biens qui lui restent. Le pauvre d'Arbant, qui avait été si heureux sur sa terre au Canada, se trouve lui et sa famille menacés de mourir de faim. Le secours cependant arrive au moment où l'on s'y attendait le moins ; un ami du Canada lui envoie l'argent nécessaire pour revenir au pays, et, avant que le rideau tombe, le spectateur trouve les pauvres exilés heureusement établis au lac Nomingue.

L'intérêt se soutient parfaitement dans le cours de ce drame ; le langage est vif, imagé, pittoresque même. Le type de l'habitant se trouve tout entier chez M. Lajoie, dont le caractère enjoué et le cœur généreux font ressortir les plus belles qualités de notre nationalité. Ce drame, quoique publié aujourd'hui pour la première fois, a déjà été représenté à plusieurs reprises à Montréal et ailleurs, et toujours avec un succès d'enthousiasme. Il réclame sa place dans le répertoire de tous nos cercles d'amateurs.

PROCEEDINGS OF MEETINGS, held February 1st, 1882, at New York and London, to express sympathy with the oppressed Jews in Russia. New York, 1882.

Comme le titre l'indique, cette brochure contient un compte rendu d'assemblées tenues à New-York et Londres pour protester contre la persécution des Juifs en Russie. Il y a là des discours par les premiers hommes des deux pays.

Nous venons de recevoir les deux premières livraisons de l'HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, par Benjamin Sulte. Sous le point

de la science ainsi que la typographie cet ouvrage ne laisse rien à désirer. C'est certainement la plus belle publication du genre qu'on ait jamais entreprise au Canada. Nous en donnerons une analyse étendue aussitôt qu'on nous aura fait parvenir le premier volume.

Dans notre prochaine livraison, nous aurons un article sur le récent ouvrage de M. A. B. Routhier: "A TRAVERS L'EUROPE.

Nous accusons également réception d'une brochure intitulée: **CE QU'ON VOIT ET CE QU'ON NE VOIT PAS**, par M. T. Rivard. L'auteur parle de la protection et du libre échange et fait preuve d'une grande science économique.

Reçues également deux brochures politiques, l'une signée: **UN VOYAGEUR DE CHEMINS DE FER**, et l'autre intitulée: **LETTRES QUÉBECQUOISES**, par F. X. Demers. La question de la vente du chemin de fer du Nord fait le sujet de ces deux publications.

MGR DE SAINT-VALIER ET L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC. Histoire du monastère de Notre-Dame des Anges (Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus.) Ordre de saint Augustin. Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, 1882.

N'ayant pas reçu cet ouvrage, nous ne pouvons que signaler son apparition au public lettré. Les journaux l'ont mentionné comme ouvrage historique d'une grande valeur.

P. B. MIGNAULT.
